

# Les constructions chrétiennes

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **56 (1992)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# III. LES CONSTRUCTIONS CHRÉTIENNES

## 1. LE MAUSOLÉE EN SOUS-SOL

Nous attribuons à ce chapitre les structures situées dans la partie orientale du local nord (fig. 17). Elles ont été recoupées par l'aménagement du chancel (51) en 1520 et leur état fragmentaire ne permet guère de les distinguer de vestiges ultérieurs tels que les tombes maçonnées enfouies dans l'église (t 45-48). De plus, il nous faut répéter que les profonds sondages réalisés lors des fouilles de 1968-1969 ont détruit les relations stratigraphiques et entravent ainsi l'interprétation chronologique. La démolition partielle du chancel vers le pilier oriental au nord (47) a cependant livré des indications supplémentaires.

### 1.1. Le premier chantier

Les structures d'une première étape sont actuellement dissimulées par des aménagements créés en 1968-1969 pour permettre l'accès à l'abside (28), vidée des matériaux qui la comblaient. Dans le prolongement du passage ouvert dans le chancel en 1968-1969, une fosse a été creusée dans la terre, vers l'est, et mène à un petit orifice (12) percé dans la fondation du mur oriental (2) du bâtiment gallo-romain. Ce trou permet aujourd'hui de se glisser à l'intérieur de l'abside, dont les structures, à l'origine enterrées, ont été réaménagées en caveau voûté (ossuaire ?), peut-être en 1520, avant d'être à nouveau partiellement enfouies. C'est en effet dans cet état que les fouilleurs de 1968-1969 ont trouvé ce caveau, dont la voûte avait été anciennement percée afin d'en permettre le comblement.

A première vue, on pourrait croire ce cheminement à travers le mur oriental (2) entièrement dû aux travaux des dernières fouilles, mais on constate que le passage de 1968-1969 a touché par hasard une fosse (13) plus ancienne, remblayée, éventuellement en relation avec l'orifice (12). Le trou pourrait donc lui aussi être plus ancien, mais nous ne pouvons l'attester que par deux photographies des fouilles de 1968-1969, qui le montrent à moitié apparent au-dessus du niveau atteint par la fouille (fig. 18)<sup>28</sup>.

Nous avons vidé cette ancienne fosse, qui était remplie de terre glaiseuse mêlée de fragments de mortier

<sup>28</sup> Photographies nos 20 et 27.

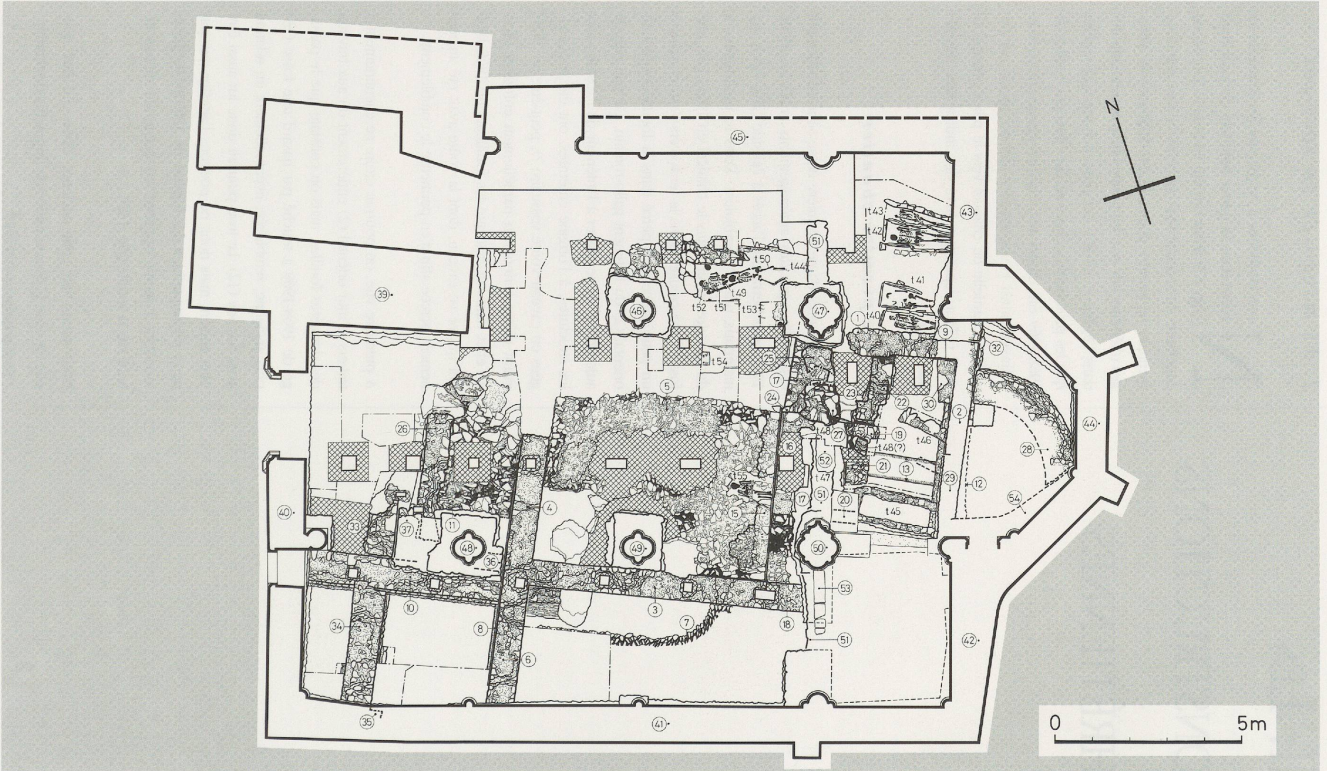


Fig. 17. Plan archéologique. Echelle 1:150



Fig. 18: Vue de la fosse à travers le mur oriental

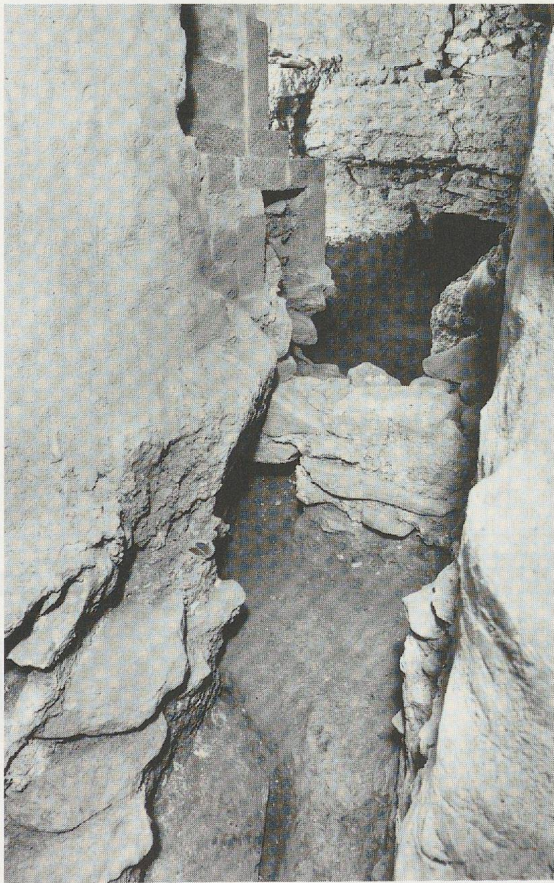


Fig. 19: Vue de la fosse et du mur de fond de la niche

et d'un peu de tuileau (fig. 19). Elle atteint une profondeur de 0,60 m en dessous du niveau établi en 1968-1969, mais elle avait vraisemblablement été creusée dans le sol romain (5). Elle devait être plus large à ce niveau, car des éléments du remblai (13a) se retrouvent sous la tombe t 45. A l'est, le trou dans le mur gallo-romain s'ouvre sur cette fosse; à l'ouest, son extrémité a été recouverte par un muret transversal (21) construit après le comblement de la fosse et appartenant à la tombe en niche décrite ci-dessous. L'existence de cette fosse était probablement connue de ceux qui ont élevé ce mur, car ils ont recouvert une partie de la fosse, comblée, d'une dalle, pour donner une assiette plus sûre à la maçonnerie. Par sa position sur l'axe médian longitudinal du local gallo-romain, cette fosse s'intègre parfaitement dans ce plan.

### 1.2. Le deuxième chantier

A cette étape, nous attribuons tout un réseau de structures qui ne sont plus toutes liées les unes aux autres, mais dont la qualité et la reconstitution en plan per-

mettent de reconnaître une construction unique. La chronologie relative nous est fournie par le muret transversal (21) qui recouvre la fosse (13) (fig. 20 et 21).

Il convient cependant, pour une meilleure compréhension de l'ensemble, de commencer notre description par un autre élément, qui a laissé des traces plus importantes. Qualifiée de "canal" dans le rapport de 1969<sup>29</sup>, une autre fosse, soigneusement aménagée, traverse le local nord, sur le côté ouest du chancel (fig. 22). Cette fosse a été munie de parois maçonnées et d'un sol en pierres et mortier.

Seul le bord ouest (15) en est conservé; il a été taillé dans la profondeur de l'empierrement (5) du sol du local et recouvert d'un enduit (16) de chaux et de tuileau, qui lui donne sa teinte rosâtre. Le sol de la fosse, avec son niveau moyen à 399,20 m, descend plus bas que la base de l'empierrement, de sorte que l'enduit a été partiellement appliqué sur la terre. Le sol (17) est fait d'un empierrement de moellons sur lequel reposent des dalles de pierre irrégulièrement taillées et jointoyées au mortier de tuileau. L'assise de

ce sol descend par endroits assez profondément et comble des trous vraisemblablement dus à l'arrachement de blocs de roche; on y trouve même du matériel de démolition comme des blocs équarris portant des fragments de mortier. Partant du mur sud du local, la paroi ouest de la fosse s'arrête 4,70 m plus au nord, tandis que le sol continue avec une légère déviation vers le nord-est, pour se perdre finalement sous le fondement du pilier oriental (47) des arcades nord de l'église. Ce n'est qu'au nord du couloir que nous avons pu le dégager dans toute sa largeur, qui atteint environ 1,05 m, la limite orientale étant marquée par un léger rebord que forme la terre vierge en place sous le chancel. Rien ne permet de contester l'homogénéité de cet ouvrage.

En revanche, ces structures sont difficiles à distinguer de l'empierrement du sol du local (5). Les mortiers sont très semblables et ont même pu faire penser à une construction simultanée. Mais la qualité des structures appareillées appartenant assurément au bâtiment primitif est tellement différente de celle des placages de la fosse que l'hypothèse n'a pas pu être retenue.

<sup>29</sup>AMH A 162/5, A 31980, p. 8.

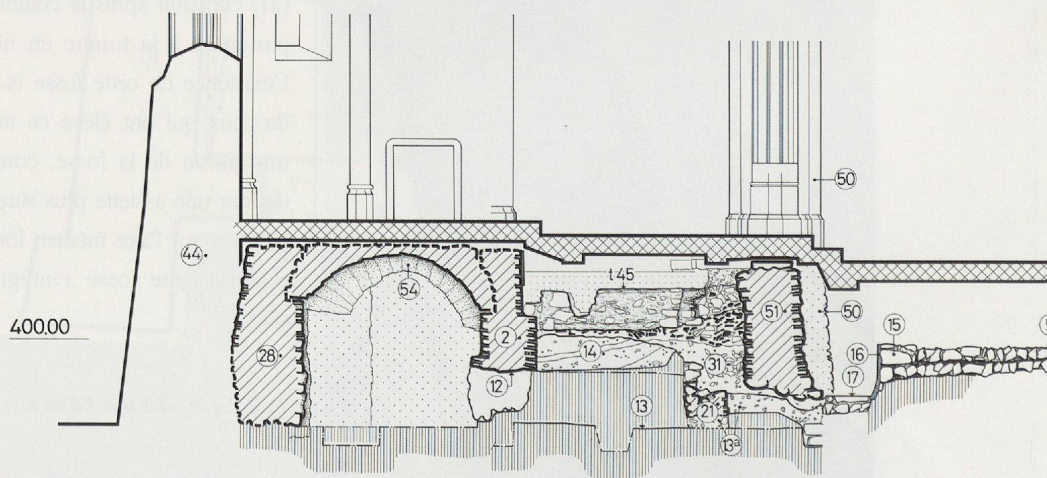


Fig. 20: Coupe longitudinale, vue vers le sud. Echelle 1:100

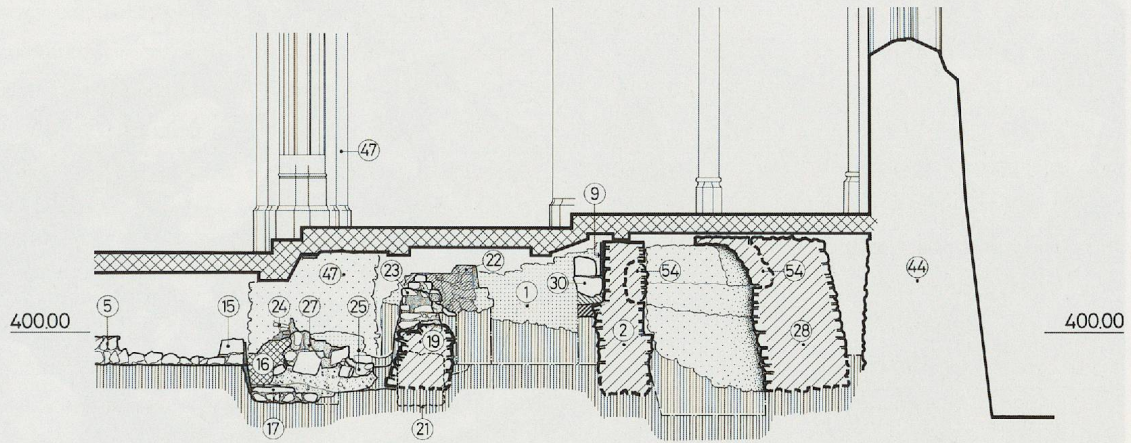


Fig. 21: Coupe longitudinale, vue vers le nord. Echelle 1:100

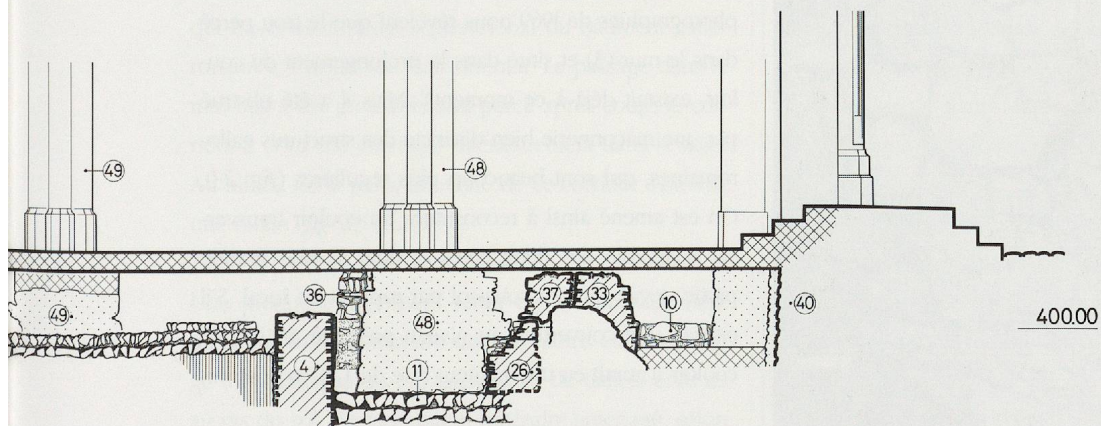




Fig. 22. Vue du couloir



Fig. 23. Le bouchon du couloir côté sud

Les placages sont d'exécution moins soignée: les assises sont moins bonnes et le matériel mêlé à de la démolition; ces qualités font penser à une construction plus tardive que le bâtiment initial et pourraient fournir une datation grossière à l'époque romaine tardive ou au début du haut Moyen Age.

Au nord, le sol du couloir dépasse nettement la paroi (1) du local et menait donc au-delà. Au sud, seules les photographies de 1969 nous révèlent que le trou percé dans le mur (3) et situé dans le prolongement du couloir, existait déjà à ce moment<sup>30</sup>. Mais il a été obstrué par une maçonnerie bien distincte des structures gallo-romaines, qui sont beaucoup plus régulières (fig. 23). On est amené ainsi à reconstituer un couloir transversal accessible des deux côtés et dont la plus grande partie devait être en sous-sol par rapport au local. S'il existait une couverture au niveau présumé du sol, ce couloir n'aurait eu une hauteur que de 1,60 m environ.

Nous mettons en relation avec ce couloir des structures situées sur son côté est, actuellement séparées les unes des autres par le fondement du chancel. Le

<sup>30</sup> En particulier la photographie no 43.

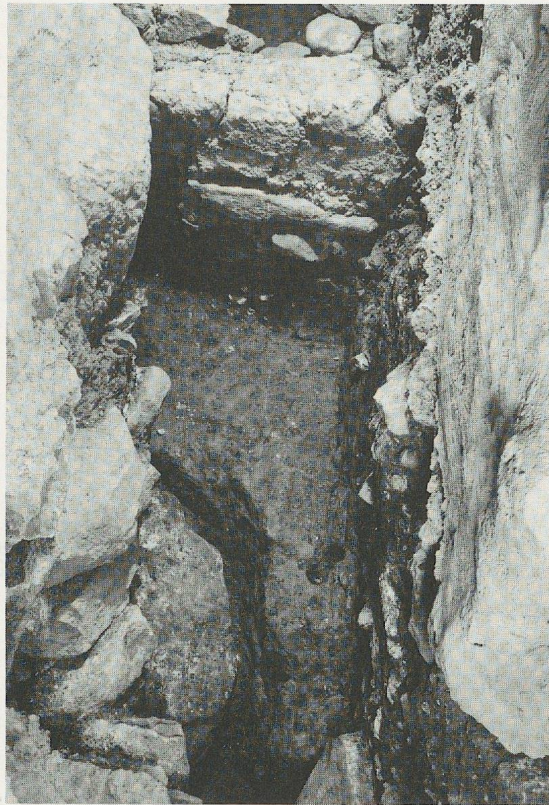
fragment d'un muret (19), posé d'est en ouest et large de 0,40 m, s'arrête à 1,50 m de la paroi orientale reconstituée du couloir. Il a été enterré de façon à s'adosser contre la terre et à former le soutènement d'un niveau plus haut du côté nord qu'au sud. De ce côté visible au sud, la face a été soigneusement maçonnée et jointoyée. Vers l'ouest, ce muret a été démoli par la pose du chancel. Au vu de sa qualité très semblable à celle du bord maçonné (15) du couloir, il nous paraît avoir été lié au bord oriental du couloir, aujourd'hui disparu. Il aurait donc formé le piédroit nord d'un dégagement ou d'une niche qui s'ouvrirait au milieu du couloir et dont le piédroit sud (20), entièrement hypothétique, serait caché par les remblais laissés sous la tombe t 45. Un arc formant la couverture se serait appuyé sur ces piédroits.

Le fond de cette niche serait formé par le muret transversal (21), épais de 0,60 m, maçonné du côté ouest, mais appuyé contre un terrain plus élevé à l'est. C'est ce muret qui recouvre la fosse (13) traversant le mur oriental (2; *fig. 24*). Les structures sont légèrement différentes de celles du mur latéral (19) - le mortier est brun - et il n'existe pas de liaison entre les deux, mais on sait que de telles niches présentent souvent un mur de fond indépendant des piédroits. La niche ainsi délimitée aurait occupé une surface de 2,00 x 0,70 m environ.

### **1.3. Reconstitution, interprétation et datation**

Les structures que nous venons de décrire montrent l'existence d'un couloir en sous-sol, large d'environ 1 m, qui traversait le local septentrional du bâtiment gallo-romain à 4 m de son mur oriental. Le passage dans le mur sud a été grossièrement percé après coup; le corridor a donc été aménagé ultérieurement dans la salle. Au milieu de la paroi orientale de ce corridor s'ouvrirait une niche (*fig. 25 et 26*).

Une première hypothèse ferait de cet aménagement un *arcosolium*, contenant une sépulture en sarcophage monolithique ou en assemblage de dalles, enfouie au ras du sol. Ce monument funéraire aménagé, selon l'exemple des catacombes<sup>31</sup>, dans le sous-sol d'un bâtiment gallo-romain ayant perdu sa fonction d'origine, constituerait donc un mausolée accessible par les murs latéraux du bâtiment.



*Fig. 24: Vue du mur de fond de la niche*

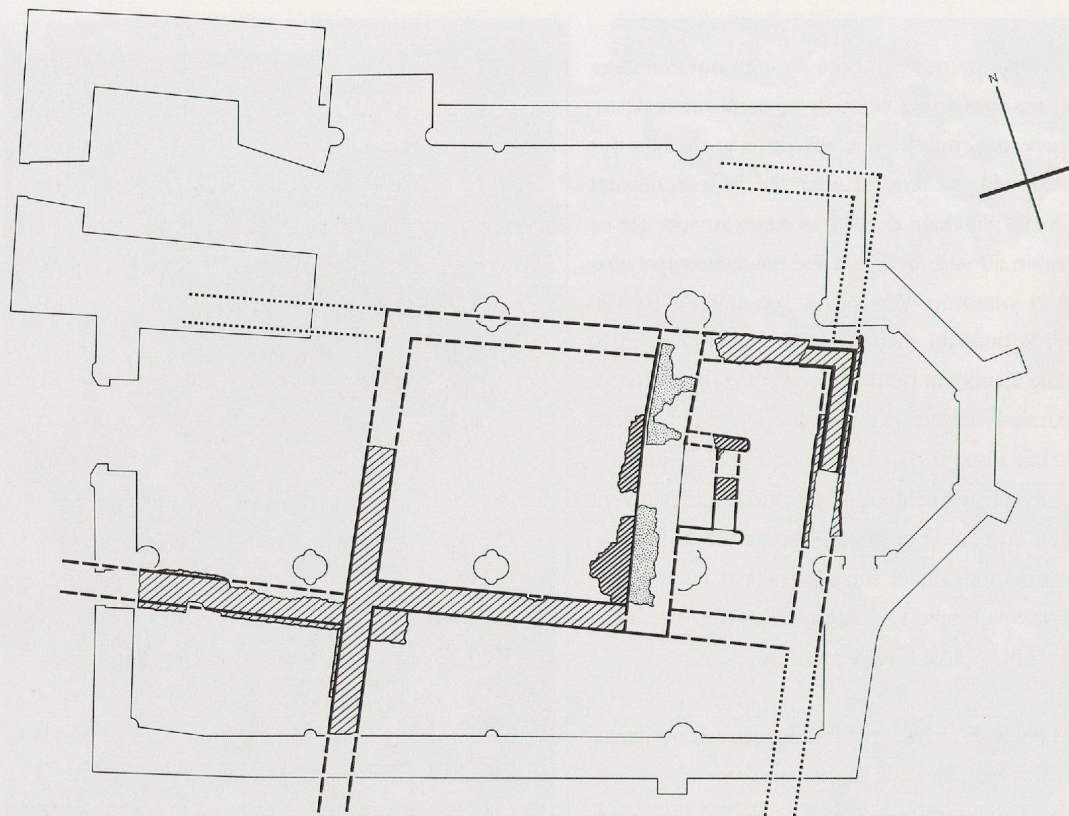
Une seconde hypothèse envisagerait une crypte. Nous entendons par ce terme un couloir souterrain définissant un cheminement depuis la nef jusqu'à une tombe vénérée sous l'autel du sanctuaire, souvent selon un tracé semi-circulaire ou en équerre. La crypte permettrait donc d'atteindre la relique en la contournant par l'est et en passant sous le sol du chœur, évitant ainsi que la vénération souvent passionnée des fidèles perturbât les offices devant le maître-autel. Rappelons qu'à l'instar de la première crypte aménagée à la fin du 6<sup>e</sup> siècle à Saint-Pierre de Rome, les plus anciennes cryptes sont apparues à partir du 8<sup>e</sup> siècle dans les églises de notre région, ainsi par exemple celle de la basilique de Saint-Maurice d'Agaune, de l'église Saint-Théodule à Sion ou de la cathédrale de Lausanne<sup>32</sup>.

A Saint-Saphorin, nous constatons que le couloir en sous-sol se situe à l'ouest et par conséquent à 4 m devant le maître-autel de l'abside construite plus tard, qui est le plus sûr témoin de l'existence d'une église.

<sup>31</sup> Deichmann, *Einführung in die christliche Archäologie*, pp. 51-53.

<sup>32</sup> Sur Saint-Maurice, voir Blondel, *Les anciennes basiliques d'Agaune*, pp. 28-34; sur Sion, Dubuis et Ruppen, *L'église Saint-Théodule*, pp. 10-11; sur Lausanne, Stöckli, in *La Cathédrale de Lausanne*, pp. 20 et 29. *Le réexamen en cours des structures accessibles sous la cathédrale montre que les trois couloirs parallèles de la crypte sont le résultat de trois chantiers différents.*





0 5m

Fig. 25: Reconstitution du plan du mausolée. Echelle 1:200

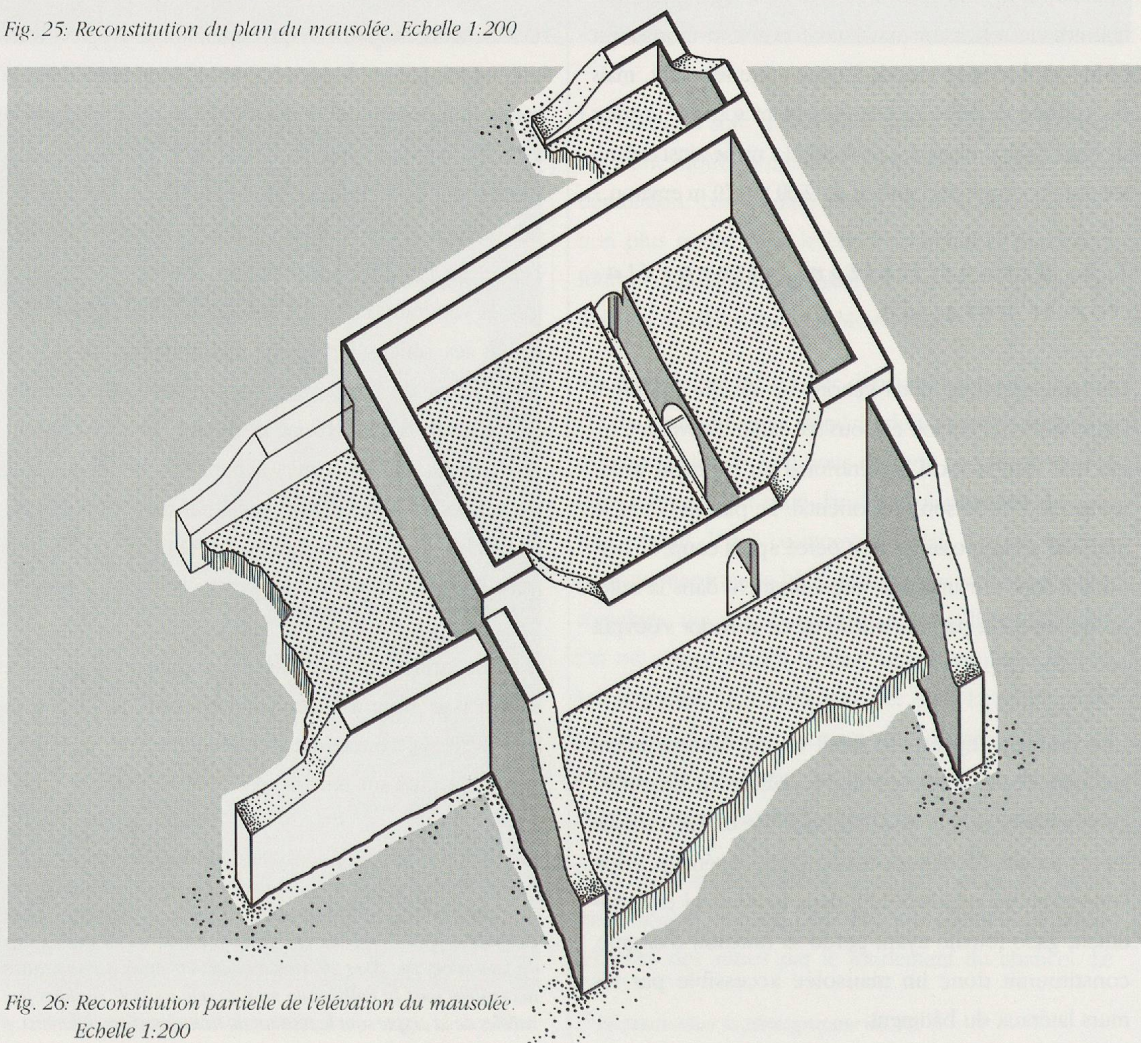


Fig. 26: Reconstitution partielle de l'élévation du mausolée.  
Echelle 1:200

Nous verrons plus loin que nous datons sa construction au 7<sup>e</sup> siècle, donc avant qu'apparaissent les cryptes dans notre région. La situation devant le sanctuaire fait en outre douter d'un cheminement menant à une relique vénérée. On pourrait certes contester la définition de la première église par l'abside et faire de la partie orientale du bâtiment gallo-romain le chœur d'une église en fonction jusqu'au-delà du 8<sup>e</sup> siècle, l'abside n'étant alors ajoutée que plus tard. Le sépulcre aurait été simplement déposé sous le maître-autel. Mais le développement ultérieur du bâtiment exclut cette hypothèse d'une église de plan rectangulaire à crypte et surtout l'existence même d'une tombe vénérée à cet endroit. Nous verrons en effet que la sépulture sera supprimée avant l'édification de l'abside de la première église, par l'aménagement d'un escalier à sa place. L'abandon peut même être situé plus précisément dans le temps, puisque les structures du couloir sont recouvertes par des tombes (t 45-48), que leur typologie fait dater du 7<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, donc avant que les premières cryptes soient aménagées dans notre région. Cet abandon serait intervenu à un moment où le culte des reliques atteignait son sommet, pour ne s'estomper qu'au 13<sup>e</sup> siècle, lorsqu'un grand nombre de cryptes auront perdu leur fonction primaire. Il est très rare qu'une tombe vénérée, dont l'accès par une crypte souligne l'importance, soit ainsi abandonnée. Le peu de respect qu'on a manifesté envers cet objet, le fait qu'il n'a pas déterminé l'aménagement de l'église postérieure et l'incohérence chronologique empêchent donc de voir dans ce sous-sol une crypte au sens où nous l'avons définie.

Comme troisième hypothèse, on peut encore poser la question de savoir si ce monument funéraire n'a pas pu malgré tout faire partie d'une première église, à l'instar du caveau-crypte aménagé dès les origines, au 5<sup>e</sup> siècle, sous l'abside de l'église de Saint-Gervais à Genève<sup>34</sup>. Dans notre site de Saint-Saphorin, dans le cas de l'hypothèse de la crypte mentionnée plus haut et non retenue, le chœur aurait donc été formé par la partie orientale du local septentrional de l'ancien bâtiment gallo-romain; la nef aurait occupé la partie occidentale. Il n'y a pas à Genève une crypte au sens où

nous l'avons définie plus haut, à savoir un cheminement vers la relique, mais un caveau funéraire dont la tombe est devenue relique. Mais cette hypothèse doit aussi être écartée à cause du manque évident de vénération envers la tombe de Saint-Saphorin, très tôt abandonnée, contrairement à celle de l'église Saint-Gervais à Genève.

Nous préférons par conséquent notre première hypothèse qui fait du couloir un élément d'un monument funéraire qui devait se situer, comme nous l'avons déjà suggéré la qualité des structures, en contexte gallo-romain, mais très tardif, probablement au 5<sup>e</sup> siècle. C'est surtout la qualité de l'enduit au tuileau, typique de cette époque, qui nous fait avancer cette datation. De plus, le remblai qui recouvre le couloir et la tombe démolis contient de nombreux fragments de tuiles romaines, ce qui prouve que le toit gallo-romain était encore intact lors de cette démolition. Cela confirme encore la date relativement avancée de cet aménagement. On a déjà relevé enfin que le premier édifice gallo-romain a été occupé jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle au moins, d'après l'analyse de la céramique. S'il y a eu une rupture dans l'occupation des lieux, elle a dû être très brève, ne durant guère plus que le temps de la transformation en vue d'une nouvelle fonction.

Ce couloir a été aménagé en fonction du terrain, qui permettait un accès facile depuis le côté sud. Typologiquement, il pourrait, s'il s'agit d'une tombe chrétienne, presque certainement du 5<sup>e</sup> siècle, refléter la tendance du christianisme primitif à enterrer les défunts dans des aménagements accessibles en lieux de culte<sup>35</sup>. Aussi constatons-nous que de nombreux sites funéraires chrétiens de cette époque présentent des locaux dont les sols se situent en dessous du terrain, sans même que cet enfouissement soit aussi accentué qu'à Saint-Saphorin: Saint-Prex (VD), où les locaux funéraires du 5<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> siècle succèdent à un mausolée gallo-romain du 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> et précèdent la première église; Saint-Maurice (VS), les *memoriae*, édifices funéraires commémoratifs à côté de l'église; Saint-Etienne à Coire, église funéraire des évêques<sup>36</sup>. Mais dans notre cas, on ne peut pas assurer que ce couloir ait été couvert: la

<sup>33</sup> Privati, La nécropole de Sèzegnin, p. 59.

<sup>34</sup> Bonnet et Privati, Saint-Gervais à Genève.

<sup>35</sup> Deichmann, Einführung in die christliche Archäologie, pp. 51-53 et Märtyrerbasilika, Martyrion, Memoria und Altgrab.

<sup>36</sup> Sur Saint-Prex, voir Eggenberger et Jaton, L'église de Saint-Prex; sur Saint-Maurice, Blondel, Le caveau funéraire; Blondel, Le martyrium; Eggenberger, Stöckli et Jörg, La découverte en l'abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe au moine Rusticus, pp. 22-26; sur Coire, Sulser et Clausen, Sankt Stephan.

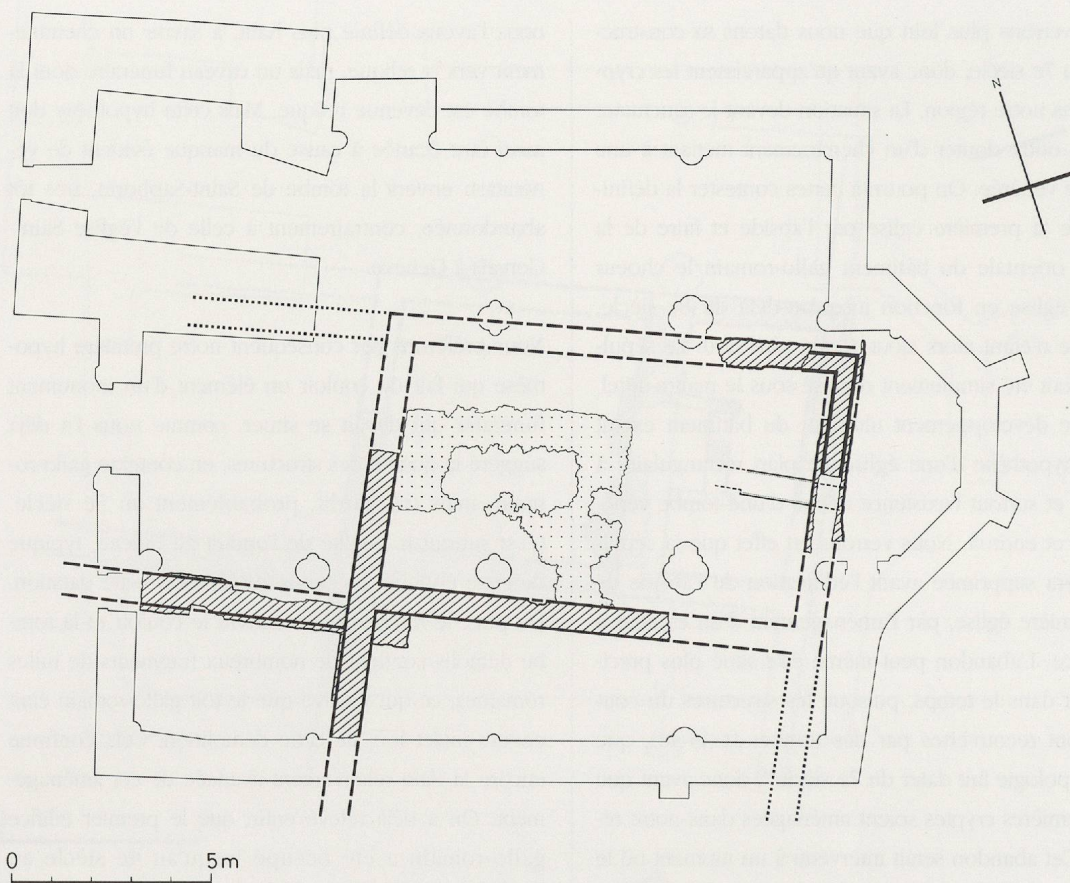


Fig. 27: Reconstitution du projet abandonné de mausolée. Echelle 1:200

hauteur maximum qu'il aurait pu atteindre, d'après les niveaux que nous reconstituons pour les différents sols, n'est en effet que de 1,60 m environ.

Il semble même que ce monument funéraire, aménagé dans la partie septentrionale de l'établissement gallo-romain déchu de sa fonction primitive, a connu un premier projet avorté, comme l'indique la fosse creusée selon l'axe longitudinal du local, en prolongement d'un orifice percé dans la fondation du mur oriental (fig. 27). Pour autant que l'observation, fondée sur des photographies de 1968-1969, soit fiable, cette fosse a dû être creusée depuis le sol du local et pourrait être une première ébauche de couloir menant depuis le côté est du local jusqu'à l'endroit où finalement la niche a été construite. Après l'abandon de ce projet, la fosse a été comblée et le sous-sol aménagé avec les accès latéraux que nous avons décrits. Mais cette première fosse ne représente certainement pas un essai d'ouverture d'une crypte vers l'est, donc vers une relique située sous l'autel de l'abside, comme c'est le cas dans la crypte de la cathédrale de Lausanne, qui, dans sa première étape, n'était constituée que d'un couloir menant de la nef à l'ouest au sanctuaire à l'est<sup>37</sup>.

## 2. LA TRANSFORMATION DU MAUSOLÉE

### 2.1. Description des structures

Entre le mur nord du bâtiment et la niche se trouvent des structures qui obstruent le couloir vers le nord et se poursuivent vers l'est sous forme de muret en équerre (fig. 17); le bras transversal (22) de ce muret (considéré d'après l'orientation de l'église), d'une épaisseur de 0,55 m, est parallèle au couloir et s'appuie contre la fondation du mur nord de la salle. Du bras longitudinal, coupé par le chancel de 1520, ne subsiste qu'une amorce (23) à l'est, qui suit le piédroit nord (19) de la niche, et un fragment (24) à l'ouest du chancel (fig. 28 - 30).

La maçonnerie est faite de pierres équarries d'environ 0,15 x 0,10 m en moyenne, posées en longueur pour la plupart. La face est du bras transversal et la face sud du bras longitudinal devaient être visibles en leur

<sup>37</sup> Stöckli, in *La cathédrale de Lausanne*, pp. 20 et 29.

partie supérieure, puisqu'elles sont recouvertes d'un enduit enrichi de chaux et de tuileau grossier qui lui donne sa teinte rosâtre. Cet enduit a été appliqué sur un fond de jointoyage. Les autres faces sont appuyées contre le terrain. Le mortier, de couleur brune, contient du sable, du gravillon gris-noir et du tuileau. Le niveau inférieur du mur descend de l'est vers l'ouest de 0,30 m. Cette inclinaison est visible également sur le bord inférieur de l'enduit, qui est 0,17 m plus bas sur le bras longitudinal que sur le bras transversal, soit respectivement à 400,38 et 400,55 m, cette dernière cote étant encore plus basse que le bord inférieur de l'enduit du local nord.

Le prolongement (24) du bras longitudinal est également bien parementé du côté sud. Sa fondation, encore à peine visible, se situe 0,80 m plus bas que l'autre partie du même mur, mais 0,18 m plus haut que le sol du couloir (17). Entre les deux, un remplissage de terre contient des matériaux de démolition, dont des fragments d'un enduit rosâtre, probablement celui du couloir (16). On constate une différence de qualité de maçonnerie par rapport à celle du muret en équerre: dans le prolongement, le mortier est gris et moins

compact et le parement sud couvert d'un crépi en *pietra rasa* à joints marqués, sans trace d'enduit.

Au nord de ce fragment, un massif de pierres (25) devait faire partie d'un même ensemble fermant la partie septentrionale du couloir. Des travaux de réparation ultérieurs (27) ont séparé ces deux éléments. Le massif montre deux qualités de mortier; l'une, pour les assises inférieures, qui reposent sur de la terre contenant des matériaux de démolition, est très semblable à celle du muret en équerre (23), de couleur brune, tandis que l'assise la plus haute est liée avec un mortier gris très proche de celui du prolongement (24) de ce muret en équerre dans le couloir.

On pourrait penser à la succession de deux chantiers, mais on n'observe pas la moindre trace d'une démolition qui serait intervenue entre la pose de la maçonnerie supérieure, à mortier gris, et la maçonnerie à mortier brun. Nous constatons les mêmes qualités de maçonneries et la même succession de mortiers sur un fragment de mur (26), large de 0,68 m, situé à l'ouest du mausolée et parallèle au mur ouest de celui-ci, à une distance de 2 m.

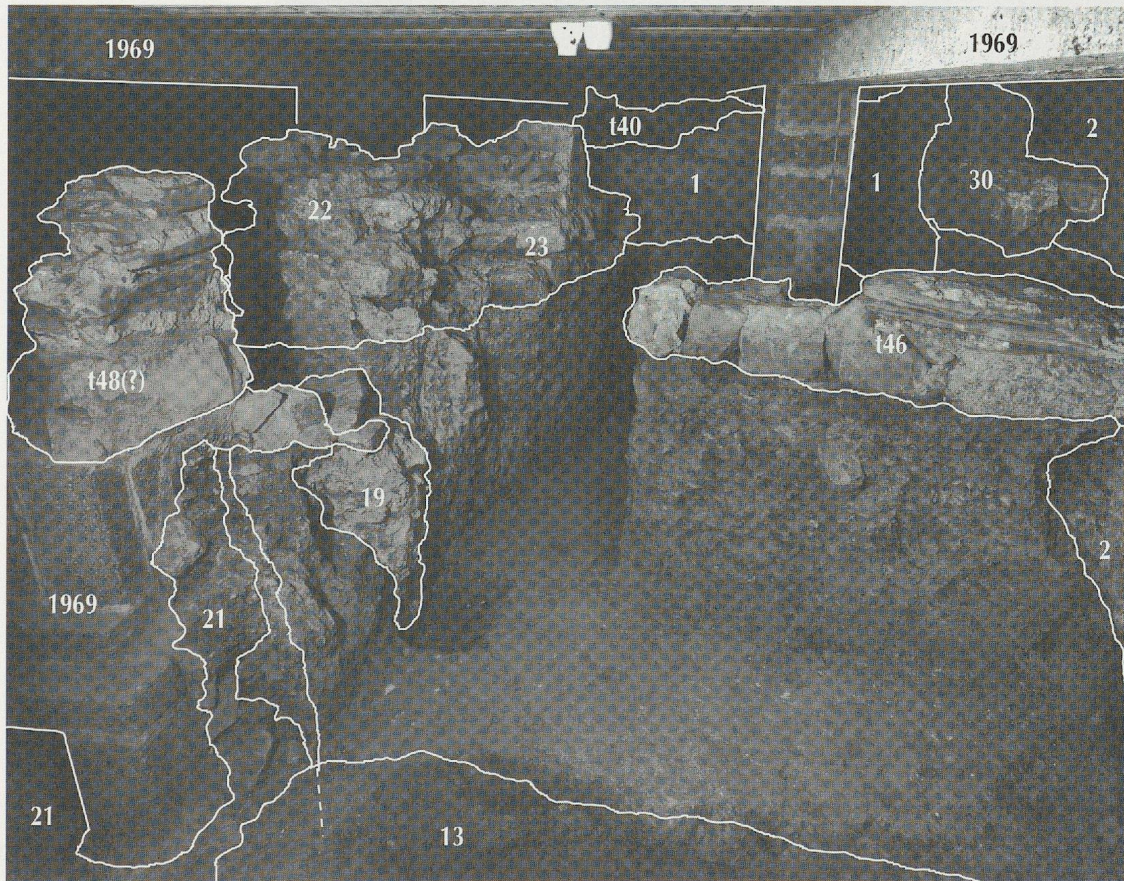


Fig. 28: Vue de l'escalier vers le nord

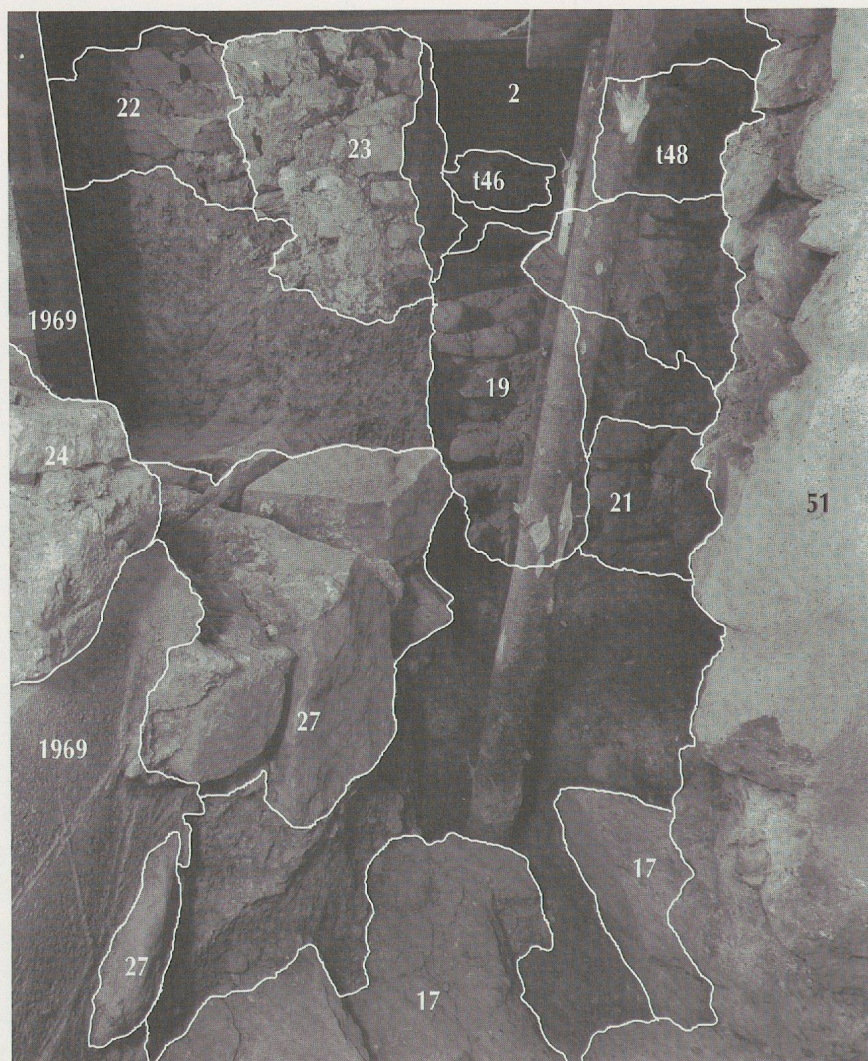
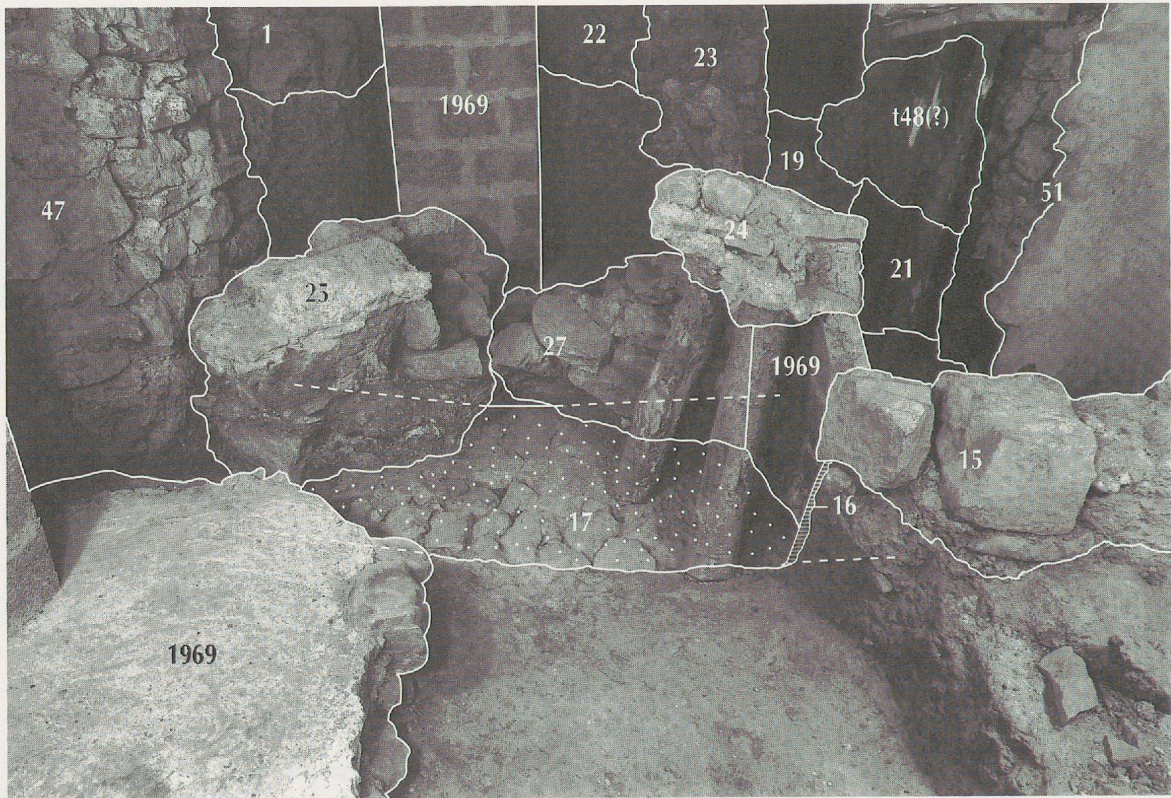


Fig. 29: Vue de l'escalier vers l'est

Fig. 30: Vue de l'escalier vers l'ouest

Même si l'apparement de toutes ces structures (22, 23, 24, 25, 26) reste hypothétique, et même s'il faut envisager plusieurs modifications au lieu d'une seule, il n'en demeure pas moins que ces vestiges ont formé, à un moment donné, un ensemble autour du couloir du mausolée, au nord de la tombe et du côté ouest du bâtiment.

Cette cohésion est soulignée par la présence d'une maçonnerie de réparation (27), liée avec de la terre et du mortier blanc, intercalée entre le bouchon du couloir et son prolongement en équerre. Cette réparation est grossière et il est difficile de reconstituer un alignement avec le parement du mur. Probablement n'avons-nous là que la fondation, l'élévation ayant disparu.

## 2.2. Reconstitution, interprétation et datation

Si nous rattachons à la modification du couloir le nouveau mur ouest, nous pouvons établir l'hypothèse suivante. Le nouveau mur occidental a repoussé la limite du bâtiment gallo-romain de 2,50 m vers l'ouest. Deux

possibilités se présentent: soit il remplaçait l'ancien mur et la salle a été agrandie, soit il délimitait devant l'ancien mur conservé une annexe ou un portique dont la profondeur en œuvre n'était que de 2 m et qui pourrait avoir été de construction légère et ajourée (arcades ou piliers). La limite méridionale de cette annexe était formée par le mur du deuxième chantier gallo-romain, dont le décalage par rapport au mur mitoyen du premier bâtiment a été maintenu; la nécessité n'a donc pas été ressentie d'aligner le front sud, comme cela aurait été le cas pour un local unique agrandi tel qu'il sera réalisé plus tard, lors de la construction d'un nouveau mur qui corrige l'alignement. Cela nous fait plutôt pencher pour la variante annexe ou portique (fig. 31).

A l'est, dans le sous-sol, l'aménagement a été complètement modifié. Le passage présumé à travers le mur nord a été condamné par un bouchon maçonné. La fermeture s'arrêtait près du piédroit nord de l'*arcosolium*. L'inclinaison montant de l'ouest vers l'est marquée par les maçonneries et les enduits dont elles sont recouvertes suggère l'image d'un escalier prenant la place de l'*arcosolium* démolé et montant du couloir,

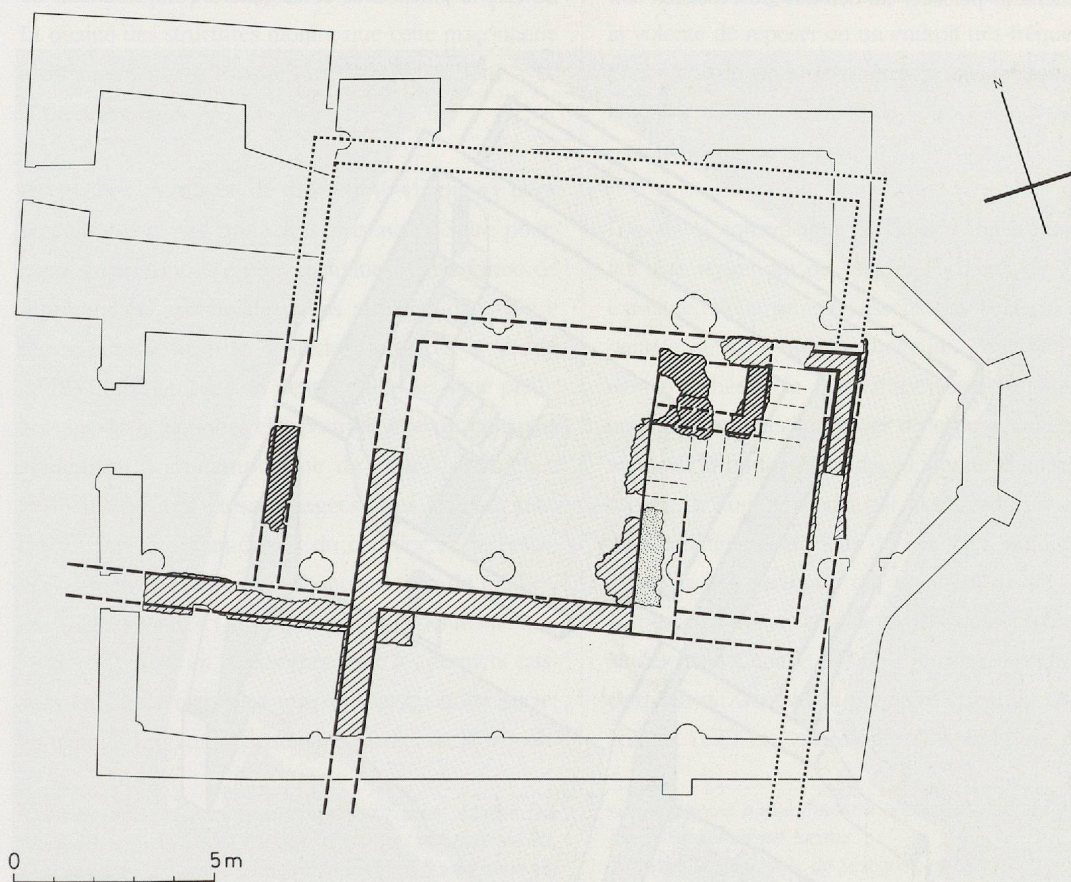


Fig. 31: Reconstitution du plan du mausolée transformé. Echelle 1:200

resté intact dans sa partie méridionale, vers un sol plus élevé à l'est (fig. 32). L'escalier aurait marqué un repos entre deux volées au niveau de l'angle du mur, dont le bras longitudinal constituait le mur d'échiffre nord, et le bras transversal le mur d'échiffre ouest. Un autre palier devait probablement se situer dans le couloir, car la hauteur des fondations nous suggère une montée commençant déjà dans le couloir.

Nous sommes conscients de la fragilité de cette reconstitution, qui ne repose pas sur des preuves absolument certaines et laisse bon nombre de questions sans réponse, par exemple la largeur de l'escalier, une éventuelle couverture du couloir, qui aurait été du reste d'une hauteur très restreinte si l'on maintient le niveau du sol tel qu'il était dans le premier bâtiment gallo-romain, ou l'ouverture dans le mur nord. Mais nous la présentons comme la meilleure interprétation possible au vu des structures conservées.

Le couloir permettant l'accès à l'*arcosolium* a donc été remplacé par l'escalier qui, par un détour, atteignait le nord du bâtiment; l'aménagement de l'escalier a certainement condamné la niche, mais la sépulture a pu éventuellement persister au-dessous de l'escalier. On

a peine à croire cependant que la niche, même si elle n'abritait qu'une tombe sans valeur de relique, ait pu être ainsi détruite intentionnellement, et cela relativement peu de temps après sa construction, entre les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles, puisque l'escalier lui-même sera scellé par des tombes (t 45-48) aménagées au 7<sup>e</sup> siècle déjà à l'intérieur de la première église. On peut aisément risquer l'hypothèse d'un éboulement qui aurait endommagé le côté amont du bâtiment. À l'ouest, on observe en effet un immense bloc détaché, qui recouvre des matériaux de démolition, et sur lequel s'appuie le mur occidental du nouveau portique. Le même éboulement a pu toucher également la partie orientale du bâtiment et obstruer l'ancienne issue du couloir, nécessitant ainsi un nouveau cheminement, détourné, vers le nord. La fouille pratiquée dans la tranchée de drainage au nord de l'église a révélé de nombreux blocs de cet éboulement.

Il ne nous paraît pas vraisemblable que cet escalier ait pu avoir un double symétrique, du côté sud, dans un secteur que nous n'avons pas fouillé. Deux escaliers se rejoignant pourraient évoquer le plan d'une crypte accessible des deux côtés depuis la nef; mais dans notre cas, la jonction se serait faite à l'emplacement de

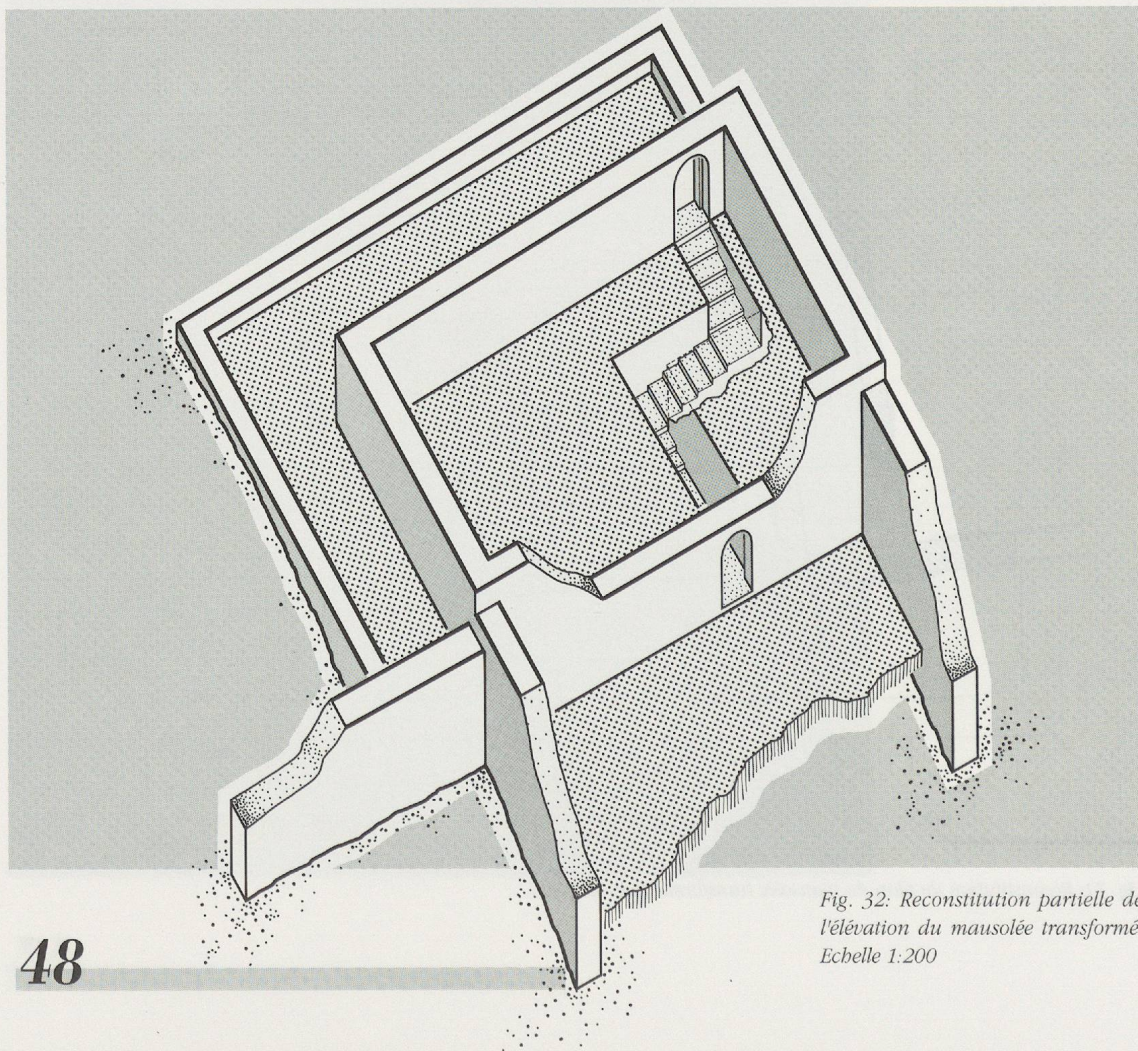


Fig. 32: Reconstitution partielle de l'élévation du mausolée transformé. Echelle 1:200

la tombe, ce qui l'aurait fait disparaître alors qu'elle était le but du cheminement.

Le nouveau cheminement passant par l'escalier devait certainement atteindre un but au nord du bâtiment, but qui pourrait avoir été une annexe à fonction funéraire, existant peut-être déjà auparavant. On peut en effet imaginer que des individus sont venus se faire inhumer à côté du monument funéraire, qui renfermait peut-être des reliques apportées d'ailleurs. L'inhumation *ad sanctos*, auprès de reliques apportées ou de tombes locales vénérées, était très convoitée et a déterminé le développement de nombreux sites funéraires de grande ampleur à partir de tels mausolées ou *memoriae*. La place disponible a souvent dû être agrandie pour s'adapter à la demande, par l'adjonction d'annexes au bâtiment initial, comme à Saint-Prex, Saint-Maurice, Saint-Théodule et Sous-le-Scex à Sion et Brigue-Glis<sup>38</sup>, pour ne citer que quelques exemples de la région lémanique et de la haute vallée du Rhône (fig. 33).

De cette annexe ne subsiste cependant que l'amorce du mur oriental (32), qui bute contre l'angle nord-est du bâtiment, en prolongeant le mur est vers le nord. La qualité des structures montre que cette maçonnerie a certainement été conçue avec l'abside et donc avec la première église.

Les tombes en caisson de dalles (t 40-41) qui s'y trouvent encore et que nous décrivons avec l'église pourraient cependant être plus anciennes. Cette forme de sépulture en caisson de dalles apparaît dans notre région entre le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>; toutefois, la qualité de l'assemblage à sec en petites dalles les situe plutôt à la fin de la période; elle pourrait être un peu plus ancienne ou contemporaine de celle des tombes (t 45-48) qui ont été aménagées dans l'église, juste devant l'abside et au-dessus du corridor et de l'escalier démolis et remblayés. Ce second type de tombes, en cuve maçonnée (fig. 34), apparaît généralement au 7<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>, donc en coexistence avec les derniers caissons en dalles, mais s'est maintenu jusqu'au 9<sup>e</sup> siècle, en témoignant d'une baisse de la qualité de la maçon-

nerie au cours du temps. En l'absence d'autres données à Saint-Saphorin, nous ne sommes pas en mesure de préciser la datation au-delà de ce constat général. La bonne qualité des cuves maçonnées de Saint-Saphorin les fait plutôt attribuer au 7<sup>e</sup> siècle, ce qui définit le *terminus ante quem* de la construction de l'église. Si les tombes intérieures à l'église sont plus récentes, ce que nous ne saurions prouver, celles de l'annexe ont été aménagées dans une construction plus ancienne que l'église, à laquelle on accédait par le souterrain et l'escalier. Mais il convient de rester très prudent dans la datation des tombes par leur typologie dans une période de transition entre deux formes, où même de coexistence de plusieurs formes, moment où le choix peut n'être que l'expression de statuts sociaux différenciés ou plus simplement de coutumes familiales ou locales, et non d'une situation chronologique, comme le voudrait une typologie trop formaliste. Dans notre cas, il faut encore envisager la possibilité de l'existence de nombreuses tombes plus anciennes que les travaux ultérieurs ont fait disparaître.

La présence de ces tombes à l'endroit où il faut supposer l'ouverture dans le mur, au débouché de l'escalier, n'a rien de gênant, bien au contraire, elle marque la volonté de reposer en un endroit très fréquenté, où l'on reçoit le plus de prières pour son salut et où l'humble chrétien se flatte de voir sa sépulture foulée par les fidèles de passage.

Lors de la construction de l'abside, on n'aurait donc fait que reprendre ou réparer les murs de l'annexe existante. Nous ne connaissons pas l'extension occidentale de cette annexe funéraire. Pour s'en tenir à des hypothèses, la comparaison avec d'autres sites nous fait imaginer un retour de cette annexe, en liaison avec le portique occidental; on aurait ainsi eu une espèce de couloir ouvert par des arcades et contournant le bâtiment sur deux de ses côtés, nord et ouest, à l'instar des exemples qui montrent un tel élément autour de l'église, comme la deuxième église de la Madeleine à Genève, des 6<sup>e</sup> - 7<sup>e</sup> siècles, l'église Saint-Germain de Genève, la première église du Grand-Saconnex (GE) et Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-

<sup>38</sup>Voir les notes précédentes du chapitre. Cf. aussi Lebner, Die Ausgrabungen in Sitten "Sous-le-Scex" et, sur Brigue/Glis, Descoedres et Sarott, Eine frühchristliche Taufkirche im Oberwallis, site qui présente cependant la particularité du

remplacement d'une fonction baptismale par une fonction funéraire des mêmes locaux.

<sup>39</sup>Privati, La nécropole de Sézegnin, pp. 57-58.

<sup>40</sup>Ibid., p. 59.



Maurice (VS)<sup>41</sup>; de plus, la largeur de cet aménagement occidental, qui n'est que de 2 m, nous fait plutôt pencher pour la variante portique que pour la variante annexe fermée. Il faut remarquer en outre que cette largeur du côté occidental du portique suffit juste à la disposition d'une tombe orientée vers le chœur.

Cette reconstitution, malgré les incertitudes, nous donne l'image d'un site funéraire d'ampleur restreinte aménagé autour d'un monument en souterrain, vraisemblablement le mausolée d'une famille chrétienne de notables locaux, dont la parenté et la clientèle ne devaient pas être très étendues. Nous ignorons si d'autres tombes ont aussi été aménagées dans le local nord de l'ancien bâtiment romain, éventuellement aussi dans le local sud, ou si l'inhumation était limitée au portique, qui aurait pu exister déjà avant la construction de l'escalier. Il ne paraît cependant pas que le mausolée chrétien de Saint-Saphorin ait évolué vers une forme de site funéraire, comme ceux de la Madeleine, près du grand centre épiscopal de Genève, de Saint-Prex, lieu d'inhumation légendaire de Prothasius, évêque de Lausanne, de Saint-Théodule et Sous-le-Scex, près d'un autre centre épiscopal, à Sion ou Saint-Maurice d'Agaune, lieu du culte des martyrs de la légion Thébaine, fondé par le roi burgonde Sigismond<sup>42</sup>, où l'on rencontre également à l'origine un

<sup>41</sup>Sur la Madeleine, voir Bonnet, Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève, pp. 86-101; sur Saint-Germain, Blondel, Les premiers édifices chrétiens de Genève, pp. 86-89 et Bonnet, La Madeleine, pp. 74-75; sur le Grand-Sacconnex, J. Bujard, L'église Saint-Hippolyte du Grand-Sacconnex, p. 57; sur Saint-Maurice, Blondel, La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg et Bonnet, La Madeleine, pp. 94-120.

<sup>42</sup>Sur Saint-Maurice et les autres sites, voir Blondel, Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune et les ouvrages cités plus haut dans ce chapitre.

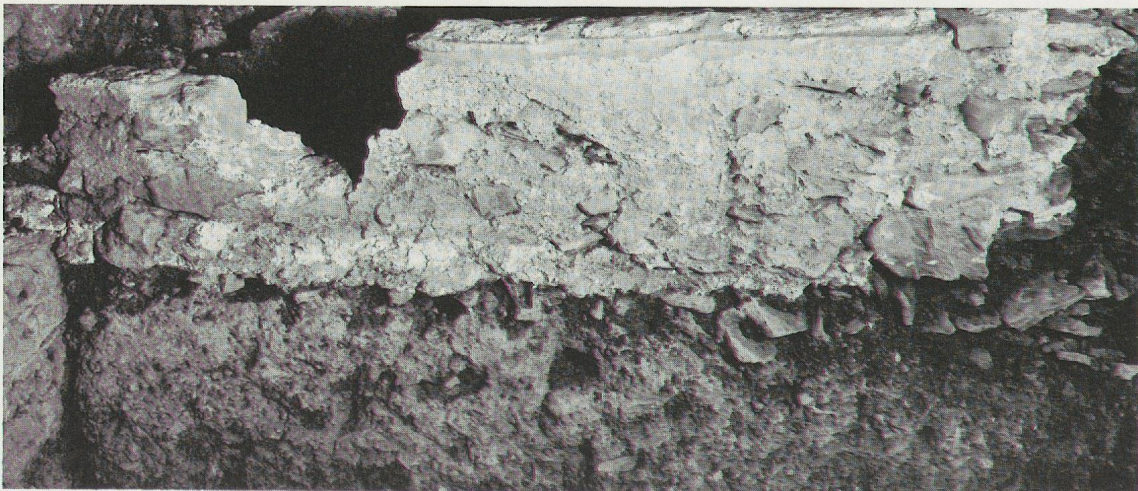
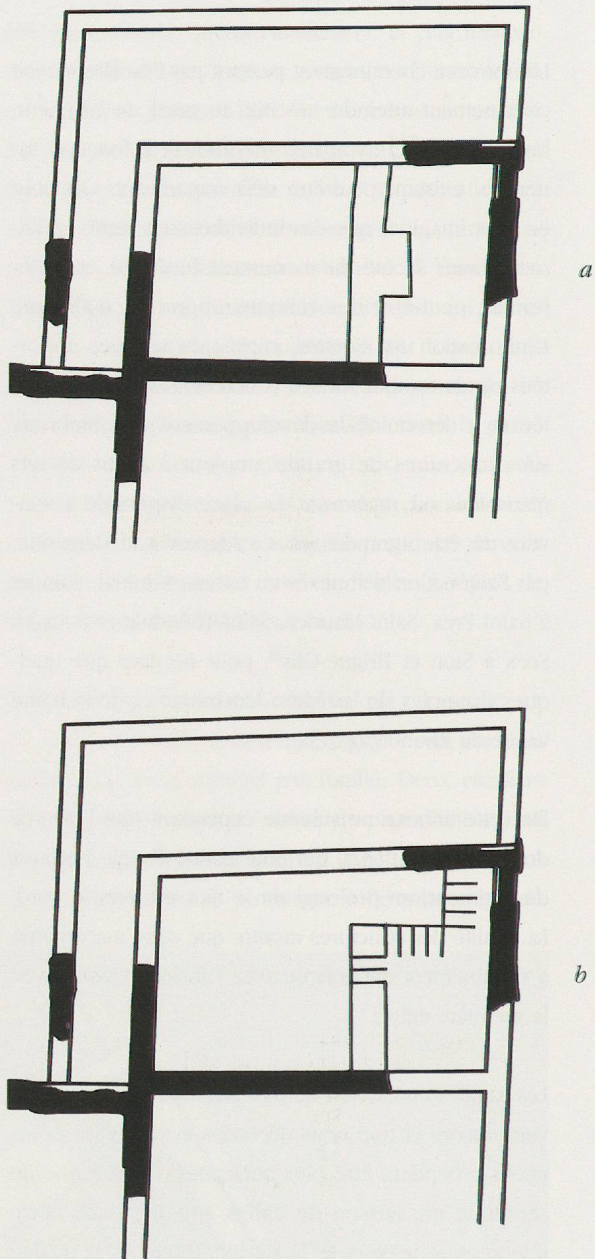


Fig. 34: Tombe en cuve maçonnée

Fig. 33: Exemples comparatifs de mausolées. Echelle 1:250

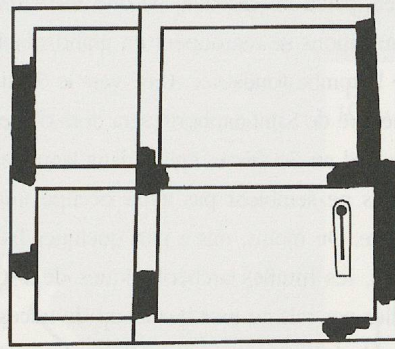
a. Saint-Saphorin, mausolée primitif

b. Saint-Saphorin, mausolée transformé

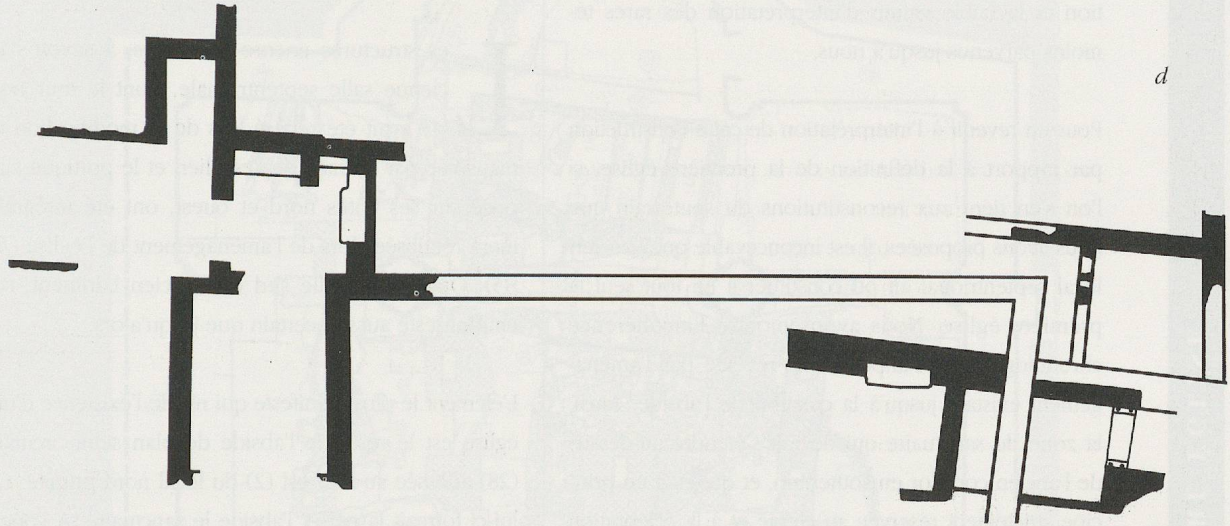
c. Saint-Prex, d'après Eggenberger/Jaton

d. Saint-Maurice, d'après Eggenberger/Stöckli et Blondel

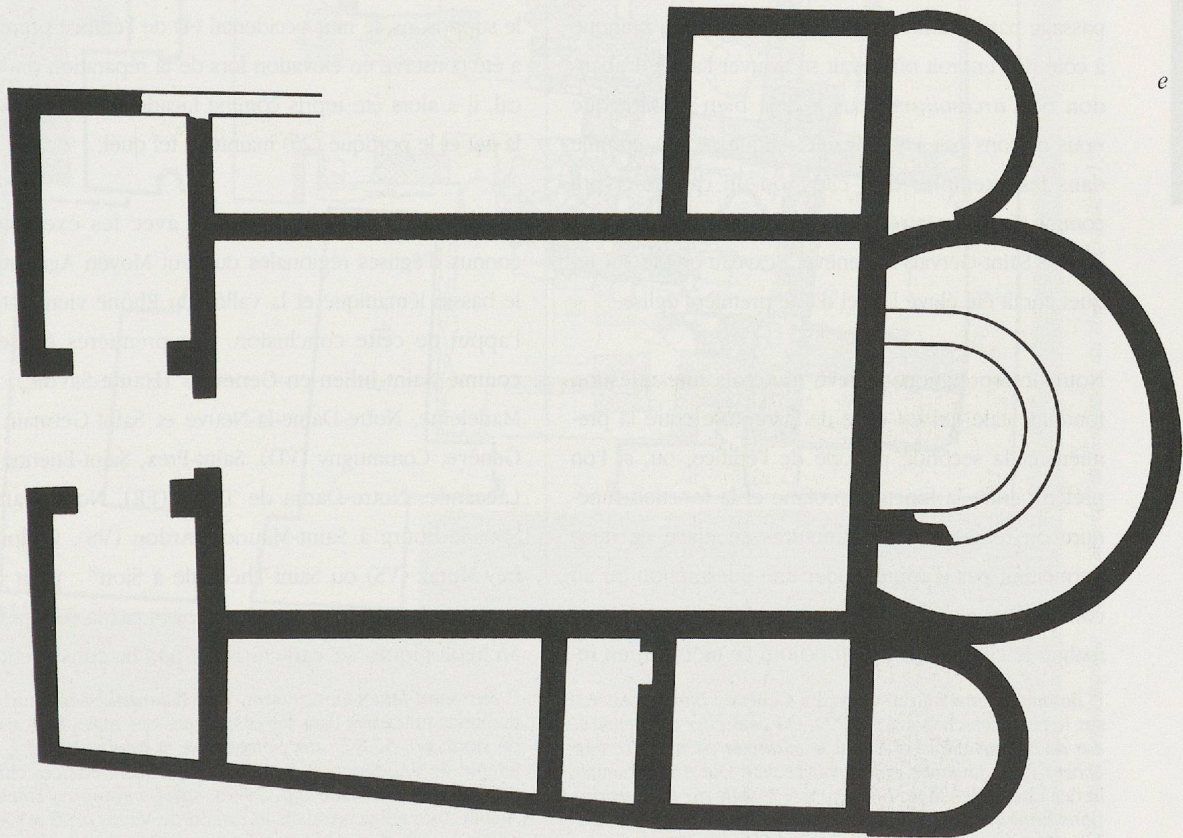
e. Sion - Sous-le-Scex, d'après Lehner



c



d



e

mausolée, païen ou chrétien, ou une *memoria*, et où des inhumations se regroupent en grand nombre autour de la tombe fondatrice. Créé vers le 5<sup>e</sup> siècle, le site funéraire de Saint-Saphorin sera doté d'une église, au plus tard au 7<sup>e</sup> siècle, église dans laquelle les inhumations ne semblent pas avoir occupé une place importante. Du moins, mis à part quelques fragments de dalles, les fouilles archéologiques de 1968-1969 n'ont-elles pas mis au jour beaucoup de traces de sépultures du haut Moyen Âge, mais nous ne pouvons que souligner la situation précaire de la documentation et la faible valeur d'interprétation des rares témoins parvenus jusqu'à nous.

Pour en revenir à l'interprétation de cette construction par rapport à la définition de la première église, si l'on s'en tient aux reconstitutions du souterrain que nous avons proposées, il est inconcevable que l'ancien local septentrional ait pu constituer à lui tout seul la première église. Nous avons montré l'incohérence chronologique et l'impossibilité révélée par l'aménagement existant jusqu'à la création de l'abside. Ainsi, la zone du sanctuaire qui devrait s'étendre au-dessus de l'ancien corridor en souterrain, et qui était en principe strictement réservée au clergé et à la célébration de la messe à l'autel, aurait été utilisée comme lieu de passage par l'escalier, formant une cavité peu pratique à côté de l'endroit où devait se trouver l'autel. L'abandon de l'*arcosolium* nous a déjà bien montré que nous n'avons pas à y voir une relique *in situ*, comme dans les exemples déjà cités, ou un caveau-crypte comme dans l'exemple le plus important de la région, l'église Saint-Gervais à Genève<sup>43</sup>, caveau-crypte sur lequel aurait été élevé l'autel d'une première église.

Notre interprétation soulève toutefois une question fondamentale qui est celle de la rupture entre la première et la seconde période de l'édifice, ou, si l'on préfère, entre la fonction profane et la fonction funéraire ou religieuse. Les structures en place ne nous permettent pas d'appréhender une interruption ou au contraire une continuité chronologique d'occupation malgré le changement de fonction. Le mobilier, en re-

<sup>43</sup> Bonnet et Privati, Saint-Gervais à Genève; Blondel, Aperçu sur les édifices chrétiens, p. 299. On peut citer également le cas de Bienne-Mâche (BE), où le mausolée est repris comme chœur de la première église: voir Lebner, Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett. Une synthèse récente sur les constructions funéraires du christianisme primitif en Suisse a été publiée dans Sennhauser, St. Ursen - St. Stefan - St. Peter.

<sup>44</sup> Voir en annexe le catalogue de la céramique gallo-romaine.

vanche, dont on connaît la valeur relative sur ce site, nous fournit une indication sûre en faveur d'une occupation ininterrompue ou presque entre les deux périodes<sup>44</sup>. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer pourquoi ni comment le bâtiment gallo-romain a changé de propriétaire et d'affectation.

### 3. LA PREMIÈRE ÉGLISE

#### 3.1. Définition et description des structures de la première église

Les structures encore existantes, à savoir l'ancienne salle septentrionale, dont le mur nord (1) avait été réparé lors de la modification du mausolée par le tracé de l'escalier, et le portique supposé sur ses côtés nord et ouest, ont été intégralement réutilisées lors de l'aménagement de l'église (fig. 35). Quant à la salle sud de l'ancien bâtiment, son emploi reste aussi incertain que jusqu'alors.

L'élément le plus manifeste qui révèle l'existence d'une église est le reste de l'abside de plan semi-circulaire (28) adossée au mur est (2) du local nord primitif. Celui-ci formait la nef et l'abside le sanctuaire. À l'ouest, on l'a vu, la situation est moins claire. Si, comme nous le supposons, le mur occidental (4) de l'édifice primitif a été conservé en élévation lors de la réparation du local, il a alors été repris comme façade occidentale de la nef et le portique (26) maintenu tel quel.

Les comparaisons typologiques avec les exemples connus d'églises régionales du haut Moyen Âge dans le bassin lémanique et la vallée du Rhône viennent à l'appui de cette conclusion. Ces premières églises, comme Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), la Madeleine, Notre-Dame-la-Neuve et Saint-Germain à Genève, Commugny (VD), Saint-Prex, Saint-Etienne à Lausanne, Notre-Dame de Tours (FR), Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice, Ardon (VS), Collombey-Muraz (VS) ou Saint-Théodule à Sion<sup>45</sup>, pour ne citer que les sites les mieux exploités par la recherche archéologique, se caractérisent par la construction

<sup>45</sup> Sur Saint-Julien-en-Genevois, voir Colardelle, Sépulture et traditions funéraires dans les campagnes des Alpes françaises du nord, pp. 57-87; sur Notre-Dame-la-Neuve, Blondel, Le temple de l'Auditoire et Bonnet, Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine, pp. 75-76; sur Commugny, Stöckli, Architecture religieuse dans le canton de Vaud, p. 98 et Châtelain, La villa de Commugny; sur Saint-Etienne à Lausanne, (suite en page 54)

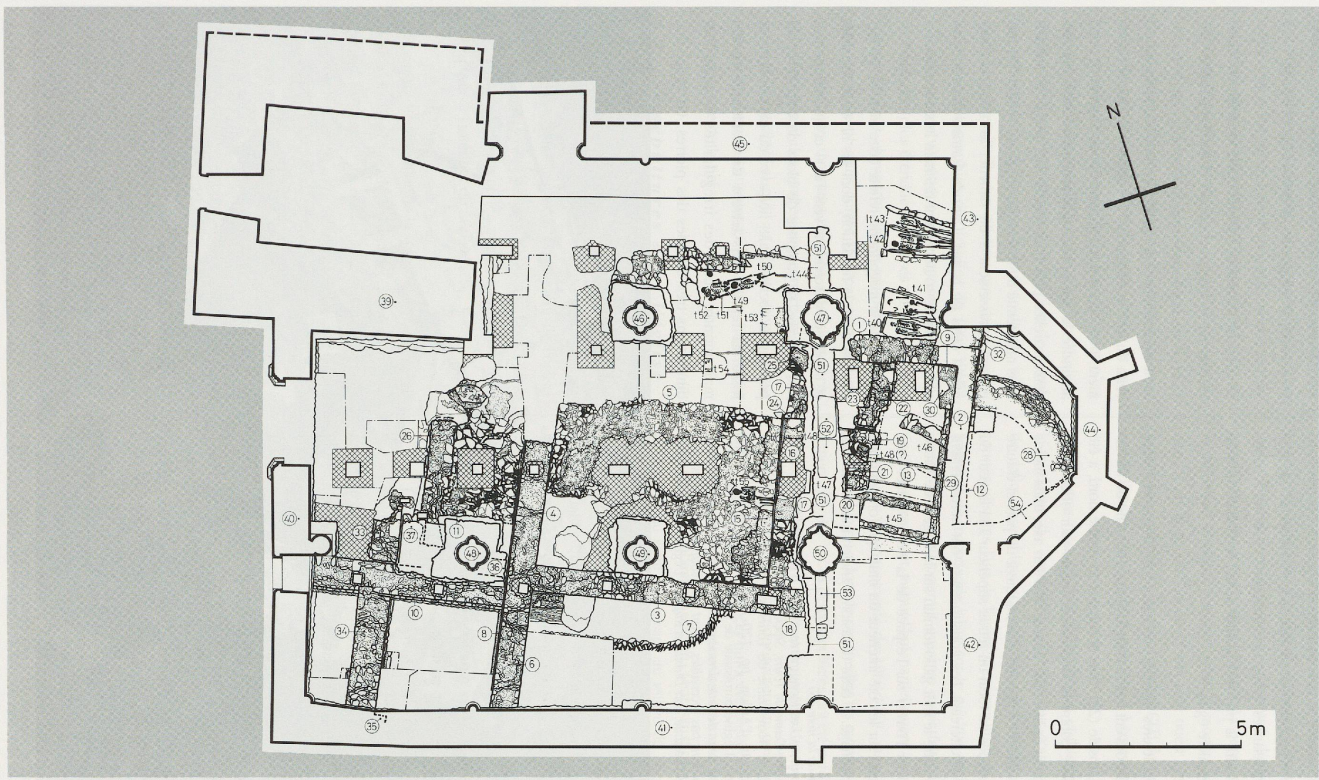


Fig. 35: Plan archéologique. Situation avant la démolition du chancel. Echelle 1:150

d'une abside semi-circulaire ou d'un chœur quadrangulaire bien distinct de la nef. Au stade actuel de nos connaissances, nous considérerons donc qu'à Saint-Saphorin, la première abside définit la construction de la première église.

Les structures propres au chantier de la première église se trouvent toutes dans la partie orientale de l'édifice. L'abside (28), dont il subsiste la moitié nord, a été plaquée contre la face extérieure du mur oriental du bâtiment existant (2). Située dans son axe, mais moins large que le bâtiment, elle marquait de part et d'autre des angles du local un retrait supérieur à la largeur du mur gouttereau. Les constructeurs ont certainement dû abattre le mur gallo-romain sur la largeur de l'abside pour l'ouvrir sur l'espace de la nef et placer l'arc absidial sur le côté intérieur du mur, qui formait donc un chaînage. A cette occasion, l'ancien mur oriental a

*(suite de la note 45) :*

*Grandjean, Les Monuments d'art et d'histoire, pp. 258-259; sur Notre-Dame de Tours, Stöckli, Les fouilles archéologiques à l'église Notre-Dame de Tours; sur Ardon, Dubuis, L'église Saint-Jean d'Ardon, pp. 120-130; sur Collombey-Muraz, Dubuis, L'église paroissiale de Muraz: les datations proposées par l'auteur de cette dernière publication ne nous paraissent cependant pas recevables, étant beaucoup trop tardives. Sur Saint-Théodule, voir Dubuis et Ruppen, L'église Saint-Théodule.*

été partiellement refait: la maçonnerie (29), rajoutée, possède la même qualité de mortier que l'abside.

Le côté méridional de l'abside a été entièrement enlevé lors de la construction du chœur de l'église de 1520. Il ne nous reste que la fondation de la partie septentrionale; cette fondation est enfouie jusqu'au niveau du terrain en pente à l'extérieur de l'ancien bâtiment, puis faite de maçonnerie élevée hors terre pour atteindre le sol prévu, probablement situé une ou deux marches plus haut que la nef, que nous supposons maintenue au niveau du sol gallo-romain. Un important terrassement a dû ramener le niveau du terrain à celui de la nef. L'abside formait donc vers le sud un mur de soutènement retenant le sol intérieur.

L'aspect de la maçonnerie reflète cette manière de faire. A la base, la fondation, dont les niveaux inférieur et supérieur descendent vers l'aval et qui était autrefois enterrée, se compose de blocs de calcaire et de poudingue, roche locale, liés avec du mortier dans la fosse. La reprise hors terre a de meilleures assises mais montre aussi des irrégularités à cause des dimensions très diverses des pierres. Cà et là, des



Fig. 36: Doublage du mur de chaînage de l'abside

fragments de terre cuite calent les joints. Le mortier est blanc, à prédominance de chaux et mêlé d'un agrégat de sable et de gravillons bleus. Au niveau du couronnement de démolition, l'épaisseur du mur atteint environ 0,80 m.

Dans l'angle nord-est de la nef est conservé un petit fragment de maçonnerie (30) appuyé contre le mur gallo-romain. La face ouest de ce nouveau mur n'est pas parallèle au mur gallo-romain, mais ce décalage permet de corriger la déformation du plan de la nef, qui reprend le plan légèrement trapézoïdal du bâtiment gallo-romain. Il n'en subsiste que deux assises, mais les photographies des fouilles de 1968-1969<sup>46</sup> (fig. 36) nous révèlent que cette reprise était à l'origine beaucoup plus étendue et que ses assises suivaient l'ancien mur (2), chevauchaient les tombes t 45 et t 46 pour venir se plaquer contre la réparation (29) du mur de chaînage. On aurait donc eu, postérieurement à l'aménagement des tombes, une correction de la position de l'arc absidal qui, au début, suivait le mur oriental de l'ancien bâtiment gallo-romain, incliné par rapport à l'axe de la nef.

### 3.2. Les sépultures dans l'église

Si les inhumations se sont certainement poursuivies dans le portique septentrional, d'autres sépultures, selon l'usage, ont été installées à l'intérieur de l'église. Comme nous l'avons déjà signalé, les tombes t 45 à t 48 sont actuellement les seuls témoins du haut Moyen Age à l'intérieur de l'église.

Le caisson rectangulaire de la tombe t 45 bute contre le mur de chaînage de l'abside (2/29) et son côté oriental repose sur le ressaut de fondation du mur gallo-romain (2; fig. 34). Ses dimensions intérieures atteignent 0,90 x 1,90 m. Il a été maçonné avec des moellons soigneusement jointoyés par du mortier lissé à la truelle. Le couronnement du mur de la tombe est recouvert d'un mortier bien égalisé: cette arase témoigne de l'existence d'une ou de plusieurs dalle de couverture, aujourd'hui disparue, tout comme le squelette.

<sup>46</sup> Photographies nos 27, 28 et 29.

<sup>47</sup> Photographie no 23.

<sup>48</sup> On en trouve à Donatyre: Sennhauser, L'église primitive et le haut Moyen Age, p. 29; à Genève - Saint-Gervais: Ch. Bonnet et B. Privati: Saint-Gervais à Genève; à Saint-Julien-en-Genevois: Colardelle, Sépulture et traditions funéraires, pp. 57-87.

Le petit muret au nord de la tombe t 45, qui n'est pas aligné dans l'axe de l'église, constituait certainement la paroi nord d'un caisson maçonné de moellons (t 46), démoli par la suite (fig. 28). La position de sa paroi sud se définit par une tache de mortier sur le mur de chaînage de l'abside et son côté ouest par un fragment de mortier sur le mur d'échiffre (22) de l'escalier de l'ancien sous-sol, en partie démoli à cet endroit.

Deux autres caissons (t 47 et 48) étaient visibles dans la fondation du chancel de 1520 par leur couverture de dalles assemblées reposant sur deux murets maçonnés, distants l'un de l'autre d'environ 0,50 m. Un fragment de maçonnerie laissé sur le piédroit de l'ancienne niche (19) pourrait aussi en avoir fait partie. Ces structures sont aujourd'hui partiellement couvertes par les aménagements de 1968-1969, mais une photographie prise lors de ces fouilles les montre clairement (fig. 37)<sup>47</sup>. Ces deux sépultures ont été enfouies dans le remblai (31), riche en fragments de *tegulae*, qui remplit la niche du corridor souterrain, puis prises dans la fondation du chancel qui a été posée sur leur couverture, jugée assez stable pour cet ouvrage ailleurs bien plus profondément enterré. Leur situation juste au-dessous du seuil de passage au milieu du chancel montre clairement le peu de profondeur de ces tombes, dont les couvercles étaient peu enfouis sous le sol. Les dalles que nous avons retrouvées en vrac dans le fondement du chancel et parmi le matériel découvert en 1968-1969 nous incitent à penser que les anciennes tombes à l'intérieur de l'église étaient plus nombreuses, mais nous ne pouvons reconstituer leur nombre ni leur emplacement.

Par leur situation au-dessus de l'escalier et des structures attribuées à l'ancien sous-sol, les sépultures montrent que le sous-sol avait été condamné. En butant contre la réparation du mur de chaînage (29), faite lors de la construction de l'abside, les tombes t 45 et t 46 fournissent une précieuse indication de chronologie relative dont nous avons tiré profit. La concentration des tombes dans la partie orientale semble prouver qu'elles appartenaient à la nef d'une église où les emplacements préférentiels pour les inhumations se situaient devant le sanctuaire, les tombes dans le chœur étant d'une manière générale extrêmement rares<sup>48</sup>. Pour la même raison, la situation des tombes devant le sanctuaire pourrait aussi exclure la

possibilité d'un avant-choeur, séparé de la nef par un chancel. La zone laïque semble donc avoir occupé toute la nef.

### **3.3. L'annexe - portique funéraire**

Contre le mur gallo-romain au nord est visible l'amorce d'un mur (32), que nous avons déjà mentionné comme appartenant à un éventuel portique continu sur les côtés nord et ouest. Il peut s'agir ou bien d'une réparation de cette annexe existant déjà avant la construction de l'église, ou bien d'une reconstruction partielle ou totale de cette annexe. Nous maintenons quoi qu'il en soit la même reconstitution que précédemment.

La maçonnerie est faite de blocs de calcaire, molasse et poudingue, de 0,15 x 0,15 à 0,45 x 0,20 m, calés avec quelques fragments de tuiles. Le mortier, très blanc, à prédominance de chaux et de gravillons bleus, est identique à celui de l'abside (28).

Nous avons déjà parlé des quatre tombes (t 40 - 43) alignées perpendiculairement au mur est de l'annexe, qui lui confèrent une affectation funéraire. Les tombes 40 à 42 sont en caissons faits de plusieurs dalles assemblées sans mortier; un des côtés de la tombe 40 est formé par le mur nord (1) du bâtiment gallo-romain. Le caisson de la tombe 43 est maçonné en pierres et reprend, sur sa paroi sud, les dalles de sa voisine (t 42). Toutes les sépultures sont orientées ouest-est, et toutes, sauf la tombe 40, ont un caisson de plan trapézoïdal. Le fond n'est fait que de terre battue, caractéristique que nous retrouvons à l'église Saint-Martin de Vevey<sup>49</sup>, alors que les caissons ont le plus souvent un fond façonné dans les autres églises. Aucune couverture n'est conservée, mais il est possible qu'elles étaient recouvertes de dalles grossières, comme le montre une photographie de 1968 - 1969 (*fig. 38 et fig. 39*)<sup>50</sup>. En l'absence de description, cette observation est toutefois à considérer sous toute réserve, notamment de la possibilité qu'il s'agisse de dalles de parois de tombes déplacées. Il faut supposer en effet que d'autres tombes se trouvaient encore dans cette annexe, plus à l'ouest, mais que les travaux de reconstruction de l'église de 1520 les ont fait disparaître;

<sup>49</sup> Voir L. Auberson et M. Martin, L'église Saint-Martin...

<sup>50</sup> Photographie no 1.

celles qui ont subsisté le doivent à leur situation à l'emplacement de la zone du choeur, prévu pour être surélevée.

Le corps de la tombe 42 reposait les bras allongés le long du corps, les autres les avaient repliés sur le bassin; ni l'état de conservation des squelettes ni les relevés de 1968-1969 ne permettent des observations plus précises sur la position des corps, qui appartiennent tous à des adultes.

Il faut encore noter la présence d'une tombe à fond dallé (t 44), probablement d'un enfant, recouverte par la fondation du chancel, près du dernier pilier nord (49) de l'église du 16<sup>e</sup> siècle. D'autres fragments de maçonnerie, à 1,50 m du mur nord (1) du local, pourraient également provenir de tombes (t 49 et 50), mais les quatre squelettes enchevêtrés qu'on y a trouvés en 1968-1969 s'y intègrent tellement mal qu'ils appartiennent peut-être à des inhumations plus tardives.

Nous avons vu que le type de tombes que nous rencontrons dans l'annexe date des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles et que, même si la qualité disparate de l'assemblage des dalles et leur forme trapézoïdale situent ces sépultures plutôt vers la fin de la période de cette forme, il n'est pas impossible que l'annexe soit antérieure.

### **3.4. Reconstitution et interprétation de la première église**

La première église possédait une nef oblongue, mesurant probablement 10,60 x 6,40 m en oeuvre, d'après les élévations, à laquelle venait s'ajouter le sanctuaire semi-circulaire, d'un rayon d'au moins 2,10 m; mais il faut ajouter à la profondeur de l'abside l'épaisseur de l'ancien mur gallo-romain, ce qui nous donne une profondeur de 2,60 m (*fig. 40*). L'éventuel portique que nous avons reconnu à l'ouest et au nord aurait été maintenu. Nous ne savons malheureusement rien sur l'aménagement de cette première église. Les trois chapiteaux décrits ci-dessous ont fait partie du décor intérieur, mais ils sont plus récents que la construction de l'église.

Il faut imaginer l'élévation du bâtiment comme celle des églises de plan analogue (*fig. 41*): une nef couverte d'un toit en bâtière, tandis que l'abside portait



Fig. 37: Vue des sépultures prises dans le remblai

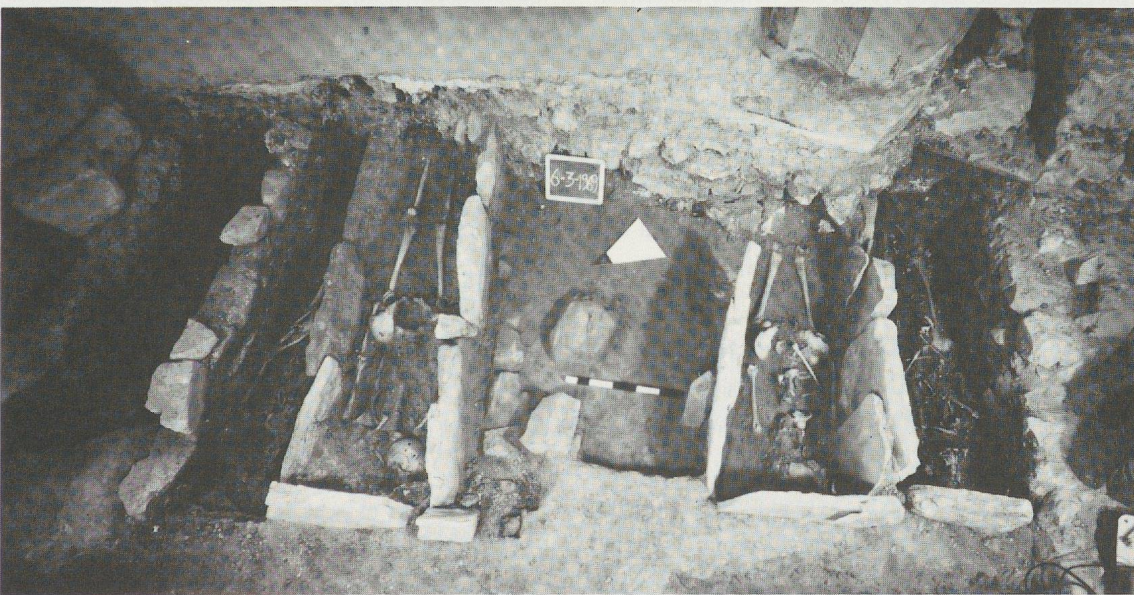
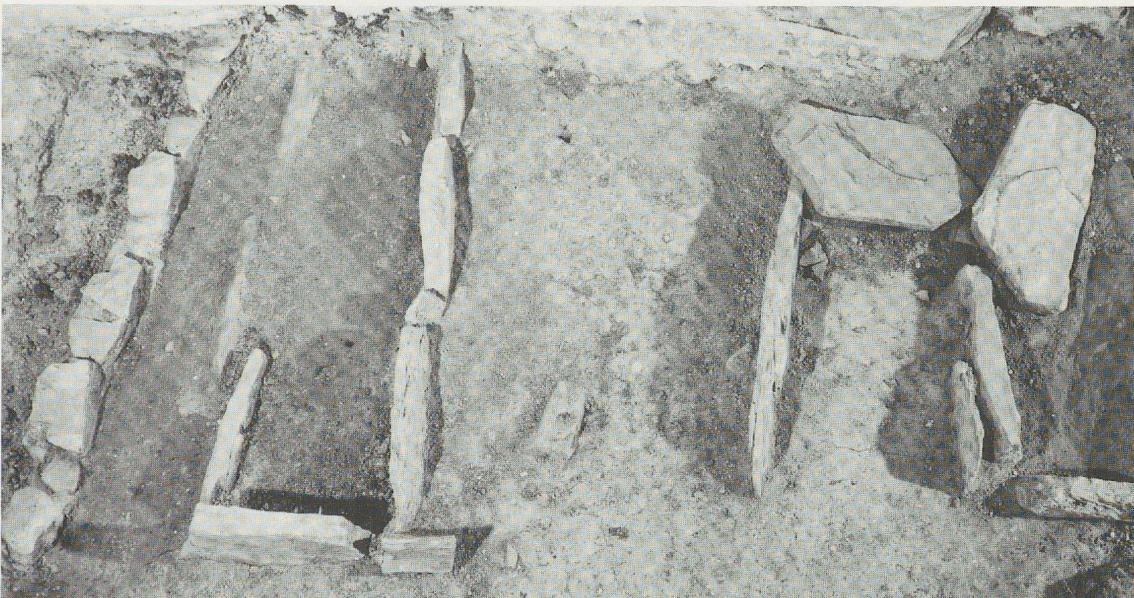


Fig. 38 et 39: Tombes en dalles de l'annexe, avant et après l'ouverture



un toit en demi-cône. Comme aujourd'hui, l'église devait sembler très élancée du côté aval, monument bien visible depuis le lac, mais enterrée du côté amont.

Au vu du plan de l'église actuelle et de l'existence des structures de l'annexe au nord et du local sud de l'ancien bâtiment gallo-romain, il convient de prendre en considération la reconstitution d'une église à trois nefs ou à trois parties; elle nous paraît cependant peu vraisemblable, n'étant étayée par aucun indice. Mais peut-être la nef s'ouvrait-elle par des arcades sur l'annexe - portique septentrionale qui, d'après le niveau des tombes, ne devait pas être beaucoup plus élevée que la nef, mais bien en dessous du terrain environnant, ce qui devait lui conférer l'aspect de caveau qu'on retrouve fréquemment dans des locaux sépulcraux<sup>51</sup>. Les quelques tombes conservées devant l'abside de la première église, dont les fondements ont persisté jusqu'en 1520, appartiennent, par leur forme, au groupe ancien des tombes maçonnées. Elles indiquent donc un *terminus ante quem* au 7<sup>e</sup> siècle environ; comme il nous paraît certain que l'on a inhumé dans l'église dès sa construction, nous pourrions avancer le 7<sup>e</sup> siècle pour datation de la première église, datation qui paraît parfaitement cohérente dans le cadre du développement du site.

On ne peut soumettre cette datation à une confirmation par l'étude de la typologie des plans d'églises. Les dimensions de la nef, conditionnées par les murs préexistants, ne nous révèlent rien de très caractéristique, sinon que les proportions du local gallo-romain, qui suivent la règle d'or, ont convenu aux constructeurs. La valeur des plans d'églises comme critère de datation est assez faible. On remarque seulement que le plan, trapu au 5<sup>e</sup> - 6<sup>e</sup> siècle, prend des proportions plus équilibrées au 6<sup>e</sup> - 7<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Mais il faut toujours tenir compte de l'influence des murs préexistants.

L'ensemble architectural de la première église de Saint-Saphorin nous rappelle celui d'un autre exemple du bassin lémanique (fig. 42). La première église de Commugny (VD) a réutilisé un local quadrangulaire d'une villa gallo-romaine, augmenté d'une abside dans sa partie orientale. En attendant une étude exhaustive, on peut signaler là aussi la présence d'une ou plusieurs annexes funéraires abritant des tombes

dallées au nord de l'église, mais d'autres locaux ou portiques ont éventuellement pu être aménagés autour de l'église en reprenant des murs anciens<sup>53</sup>.

D'autres églises de la vallée du Rhône et du bassin lémanique montrent des plans similaires, comme nous l'avons vu, notamment la deuxième église de la Madeleine et l'église Saint-Germain à Genève et, en Valais, Notre-Dame Sous-le-Bourg à Saint-Maurice et la première église de Géronde à Sierre<sup>54</sup>, pour autant naturellement que notre interprétation du portique funéraire soit valable. Les deux premières églises de Saint-Prex sont aussi de bons exemples de cette époque, surtout la deuxième: elle était munie d'un portique sur la face ouest seulement (ce qui pourrait d'ailleurs avoir été aussi le cas à Saint-Saphorin), mais ce site dépasse de loin l'importance de celui de Saint-Saphorin par le nombre des inhumations qui ont exigé davantage de locaux funéraires annexes. Notre site est resté restreint et n'est jamais devenu un centre recherché pour les inhumations au même titre que les grandes places funéraires de la vallée du Rhône, qui formaient de véritables cimetières couverts munis d'une église pour les offices commémoratifs.

L'église de Saint-Saphorin a dû continuer de servir de lieu d'inhumation, mais sans atteindre l'ampleur des grands sites funéraires; en même temps, elle a dû abriter des cérémonies dépassant le cadre des simples offices commémoratifs. L'évêque a conféré à son curé le droit d'administrer les sacrements, de baptiser, de célébrer l'eucharistie ou des mariages, etc. Enfin, comme d'autres églises, elle devient probablement au cours du 8<sup>e</sup> siècle le centre d'une paroisse distincte.

Les inhumations dans les églises ont dû régresser considérablement au 9<sup>e</sup> siècle à la suite des divers interdits émis par les rois carolingiens sur les instances

<sup>51</sup> L'église actuelle peut encore nous donner une image de cet enfouissement par le fait que sa façade nord n'a pas pu être ajourée.

<sup>52</sup> Ainsi qu'il ressort par exemple des plans publiés par Bonnet, La Madeleine, pl. XVIII et XXII; les plans des églises de Zurzach AG et d'Ardon VS, des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> siècles, sont même presque carrés. Une synthèse sur la question a été esquissée par W. Stöckli, dans son article sur Les fouilles archéologiques à l'église Notre-Dame de Tours, pp. 88-90.

<sup>53</sup> Voir Châtelain, La villa romaine de Commugny et Stöckli, Architecture religieuse dans le canton de Vaud, p. 98.

<sup>54</sup> Pour cette dernière, qui est peu précisément datée, voir F.-O. Dubuis, L'église de Géronde, pp. 339-346.

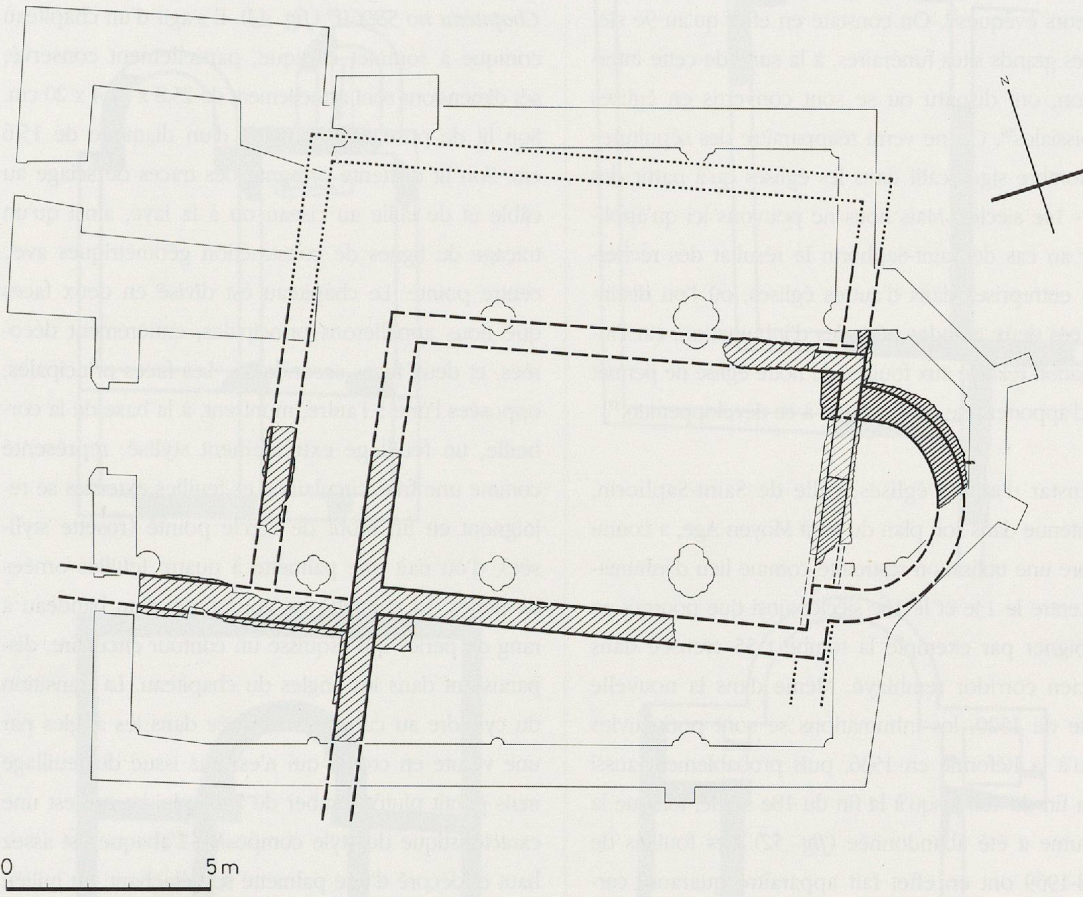


Fig. 40: Reconstitution du plan de la première église. Echelle 1:200

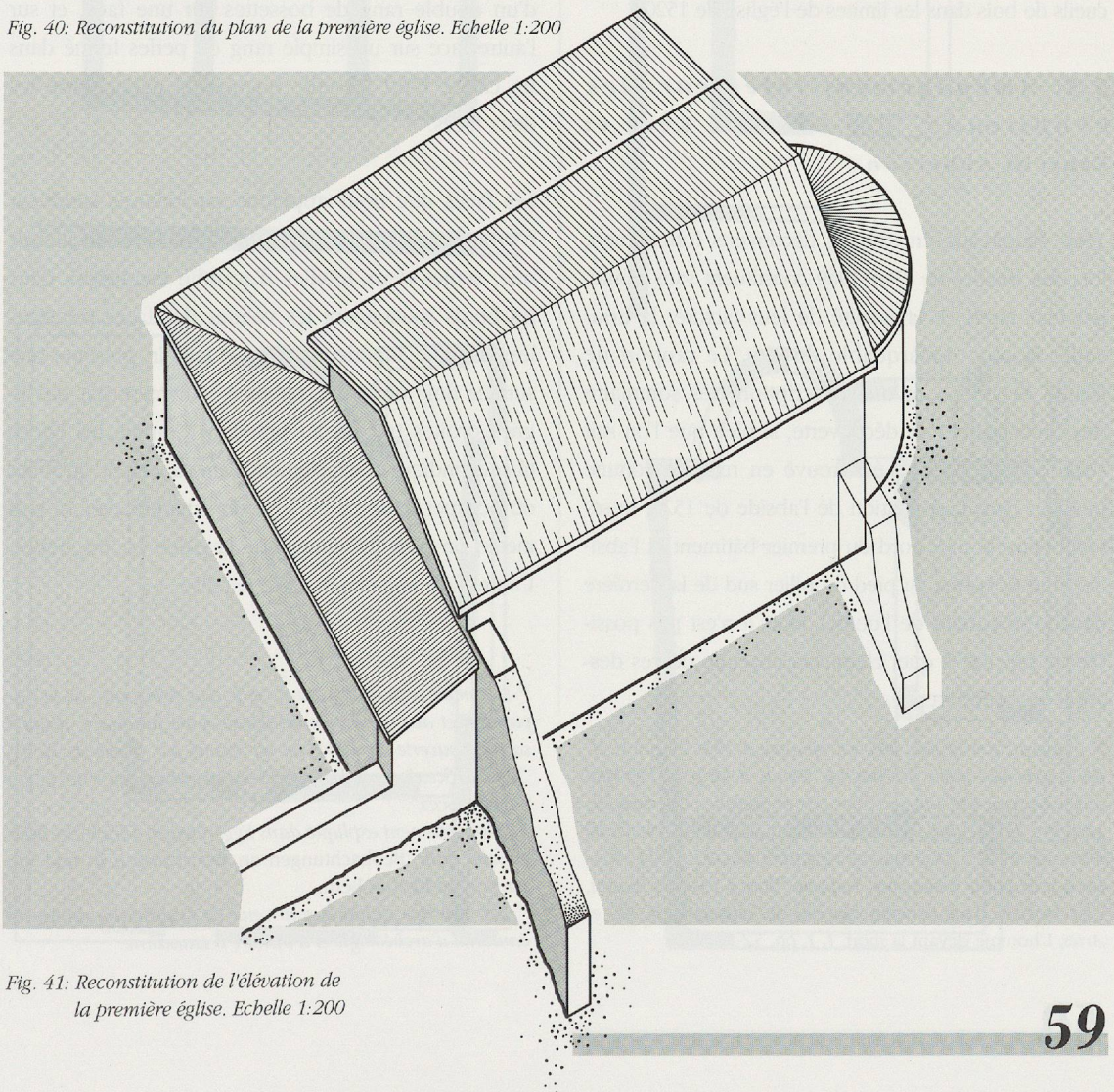


Fig. 41: Reconstitution de l'élévation de la première église. Echelle 1:200

de leurs évêques<sup>55</sup>. On constate en effet qu'au 9<sup>e</sup> siècle les grands sites funéraires, à la suite de cette interdiction, ont disparu ou se sont convertis en églises paroissiales<sup>56</sup>. On ne verra réapparaître des sépultures en nombre significatif dans les églises qu'à partir des 13<sup>e</sup> - 14<sup>e</sup> siècles. Mais nous ne pouvons ici qu'appliquer au cas de Saint-Saphorin le résultat des recherches entreprises dans d'autres églises, où l'on distingue ces deux grandes périodes d'inhumation, car l'information relative aux fouilles de notre église ne permet pas d'apporter une confirmation à ce développement<sup>57</sup>.

A l'instar d'autres églises, celle de Saint-Saphorin, maintenue dans son plan du haut Moyen Age, a connu encore une utilisation restreinte comme lieu d'inhumation entre le 13<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> siècle, ainsi que pourrait en témoigner par exemple la tombe t 55 creusée dans l'ancien corridor remblayé. Même dans la nouvelle église de 1520, les inhumations se sont poursuivies jusqu'à la Réforme en 1536, puis probablement aussi de la fin du 16<sup>e</sup> jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque la coutume a été abandonnée (fig. 52). Les fouilles de 1968-1969 ont en effet fait apparaître quarante cercueils de bois dans les limites de l'église de 1520.

### **3.5. Aménagement intérieur: les chapiteaux, par Gabriele Keck et Laurent Auberson**

Trois chapiteaux en calcaire découverts fortuitement lors des fouilles de 1968-1969 constituent sans doute, par leur rareté et la qualité de leur facture, la trouvaille la plus remarquable du site. Le rapport de fouille ne donne qu'une description très sommaire des circonstances de découverte, si bien que l'on sait seulement que l'un a été trouvé en remploi comme moellon dans la fondation de l'abside de 1520, le second entre le mur nord du premier bâtiment et l'abside, et le troisième au pied du pilier sud de la dernière travée (en partant de l'ouest). Mais il n'est pas possible de préciser à quel chapiteau chacune de ces descriptions fait référence.

<sup>55</sup> L'interdiction la plus précoce remonte à 563: le canon 16 du deuxième concile de Braga le stipule déjà; pour l'époque qui nous intéresse, on peut citer par exemple le neuvième capitulaire de Théodulphe d'Orléans (vers 800) ou le concile de Mayence en 813. La fréquente répétition de cet interdit montre à quel point il était peu respecté. Voir à ce sujet Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 46, et Ariès, *L'homme devant la mort*, t. 1, pp. 52-57.

*Chapiteau no 58069*<sup>58</sup> (fig. 43). Il s'agit d'un chapiteau conique à sommet cubique, partiellement conservé; ses dimensions sont actuellement de 25,8 x 21,4 x 20 cm. Son lit de pose est circulaire, d'un diamètre de 15,6 cm. Son lit d'attente présente des traces de sciage au câble et de taille au ciseau ou à la laye, ainsi qu'un traçage de lignes de construction géométriques avec centre pointé. Le chapiteau est divisé en deux faces que nous appellerons principales, entièrement décorées, et deux faces secondaires. Les faces principales, opposées l'une à l'autre, montrent, à la base de la corbeille, un feuillage extrêmement stylisé, représenté comme une frise circulaire. Les feuilles externes se rejoignent en un motif de cercle pointé (rosette stylisée), d'où naît une palmette à quatre feuilles ornées de perles. La palmette est couronnée d'un bandeau à rang de perles qui esquisse un contour circulaire, disparaissant dans les angles du chapiteau. La transition du cylindre au cube est marquée dans les angles par une volute en crosse qui n'est pas issue du feuillage mais paraît plutôt tomber de l'abaque, ce qui est une caractéristique du style composite. L'abaque est assez haut et décoré d'une palmette se détachant, au milieu d'un double rang de bossettes sur une face, et sur l'autre face sur un simple rang de perles fermé dans un cadre. C'est la seule nuance de décor entre les deux faces.

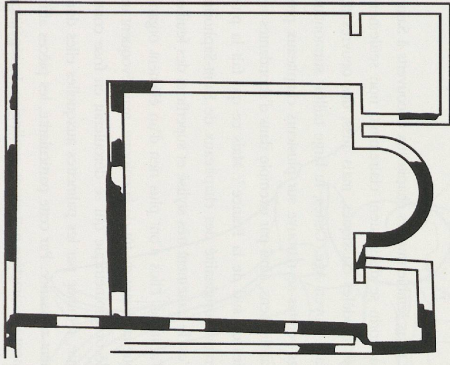
Les faces que nous appelons secondaires semblent n'avoir jamais été décorées. Sur l'une, la corbeille est nue, seules deux feuilles d'acanthé esquissées dans les bords soutiennent les volutes des faces principales; la partie supérieure, avec le tailloir, présente une surface finie uniforme, rythmée seulement par des lignes droites tracées au poinçon. Comme les lignes tracées indiquent exactement l'emplacement qu'aurait dû occuper le décor du haut de l'abaque avec sa palmette, on peut présumer que la pièce est inachevée. L'autre face secondaire a été retaillée.

<sup>56</sup> L'exemple le plus important - et le plus étonnant - de la disparition et de l'oubli complet d'une église funéraire, jusqu'à sa redécouverte en 1984, est représenté par le site de Sion - "Sous-le-Scex". Voir Lehner, *Die Ausgrabungen von Sitten "Sous-le-Scex"*.

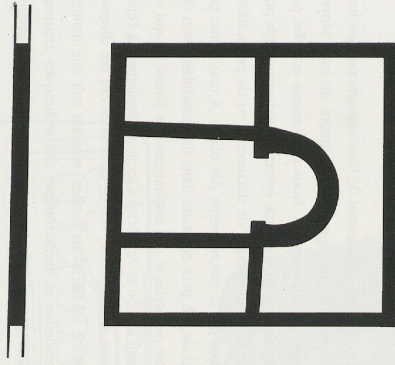
<sup>57</sup> Développement expliqué dans Eggenberger, Ulrich-Bochsler et Schäublin, *Beobachtungen an Bestattungen in und um Kirchen im Kanton Bern*.

<sup>58</sup> Les numéros indiqués sont ceux de l'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne.

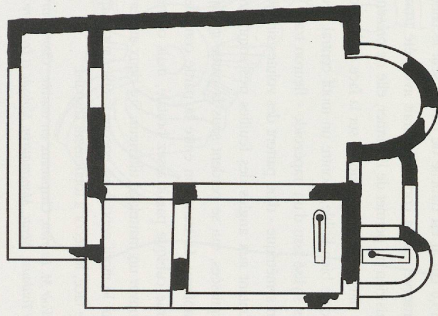
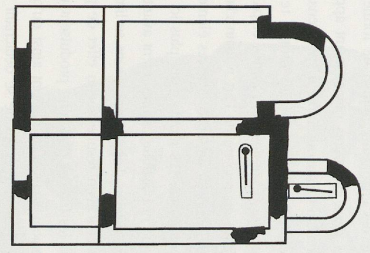
a. Genève, Madeleine, d'après Bonnet



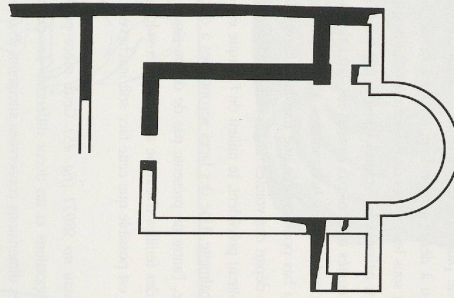
b. Commugny I



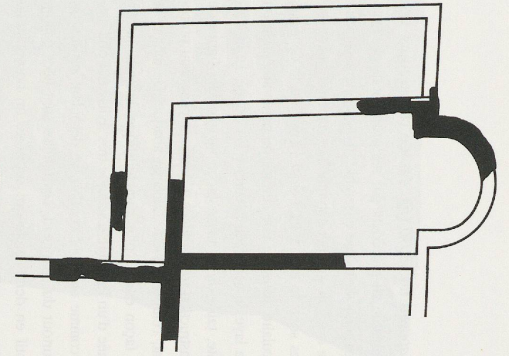
c. Saint-Prex I, d'après Eggenberger/Jaton



d. Saint-Prex II, d'après Eggenberger/Jaton



e. Saint-Maurice, Notre-Dame Sous-le-Bourg, d'après Blondel



f. Saint-Saphorin

Fig. 42. Exemples comparatifs d'églises. Echelle 1:250

*Chapiteau no 58070 (fig. 44).* Ce chapiteau est très semblable au précédent par ses proportions et devait appartenir au même ensemble. Il est également conique avec un sommet cubique. Ses dimensions conservées sont de 25,1 x 23,4 x 19,3 cm. Son lit de pose, circulaire, présente une surface préparée au ciseau ou à la laye; le centre de la surface est pointé. Le lit d'attente, taillé de la même façon, montre des lignes de construction très érodées. Comme le chapiteau précédent, celui-ci possède un large abaque. De même, et de façon encore plus caractéristique, la corbeille est ornée d'un feuillage d'acanthé très stylisé qui doit être lu comme un motif continu, se déroulant sur tout le pourtour du chapiteau. Les feuilles sont liées par un motif en demi-cercle qui supporte un bouton d'où jaillit une palmette. La palmette est surmontée d'un bandeau à décor géométrique en ligne brisée disparaissant sous les volutes dans les angles. Au-dessus du bandeau naissent les volutes d'angle, très fines, dont les extrémités ne sont pas conservées. Sur l'abaque on distingue des lignes horizontales, légèrement incurvées au bas pour assurer une transition harmonieuse avec le départ des volutes. De la même façon que sur le chapiteau précédent, le milieu de l'abaque est orné d'une palmette. Une des faces secondaires a disparu, retaillée, l'autre ne présente pas de décor, sinon l'esquisse des feuilles d'acanthé soutenant les volutes. Là aussi il est possible que cette face soit inachevée.

*Chapiteau no 58071 (fig. 45).* Cette pièce présente des proportions et un décor différents des deux autres. Les dimensions conservées atteignent 25,6 x 23,1 x 15,6 cm. Il est difficile de dire si seul le tailloir est conservé, car la corbeille paraît avoir été tronquée, mais rien ne permet de l'affirmer; elle ne présente pas ou plus de décor. L'abaque, sur la face où le décor est encore bien lisible, montre un motif central, feuillage très stylisé issu d'un trapézoïde - fleuron traité de façon symétrique - d'où partent des volutes simples surmontant aux angles des feuilles très sommairement esquissées, qui se perdent sous la partie cubique du chapiteau. La transition entre la partie conique et la partie cubique paraît assez brutale, mais on ne peut prouver un martelage ultérieur. Sur deux autres faces, seul le motif central est encore visible; sur la quatrième face, le décor a totalement disparu.

<sup>59</sup> Voir M. Larrieu, *Chapiteaux en marbre. Citons par exemple Toulouse, Nérac, Montmaurin, Moissac et Lectoure.*

L'examen de ces chapiteaux permet de former deux groupes, les deux premières pièces ayant appartenu manifestement au même ensemble. L'appartenance du troisième est plus douteuse. Des motifs tels que l'acanthé, le rang de perles, les rosettes et palmettes sont empruntés au registre de l'art romain classique. Le sculpteur a disposé de façon libre les éléments du chapiteau composite. Les motifs n'ont plus ici de valeur organique ni plastique, mais servent avant tout à combler des surfaces. Les superpositions se limitent à deux plans et il n'en résulte aucun effet de profondeur. Seules les feuilles d'acanthé produisent un certain mouvement, mais elles ne font ainsi qu'occuper une surface, leurs extrémités ne se détachant pas de la corbeille. Le troisième chapiteau se distingue nettement par une référence explicite au seul style ionique.

Les éléments permettant de fixer une chronologie fondée sur la typologie de la sculpture du haut Moyen Age sont très minces. Nous ne sommes en effet pas en mesure de saisir une évolution stylistique, cela non tant par le manque de documents ou de publications que par la nature même des objets. A une même période, on peut constater dans des ensembles bien datés des styles et des inspirations très divers. Ce qui est vrai aux 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles s'applique également à l'époque carolingienne, où les influences ont été diverses selon les traditions locales, révélant soit une maîtrise ancienne et ininterrompue des techniques antiques, soit une volonté plus ou moins explicite de s'inspirer des canons classiques romains ou byzantins, mais pour créer des formes nouvelles.

Il nous semble que les chapiteaux découverts à Saint-Saphorin se distinguent clairement, non seulement des modèles classiques, mais aussi des oeuvres du haut Moyen Age. Certes, le large tailloir surmontant les volutes se retrouve sur plusieurs chapiteaux pré-carolingiens, ainsi par exemple dans d'abondantes séries du sud de la France<sup>59</sup>. Mais ce qui fait la plus grande originalité des chapiteaux de Saint-Saphorin, c'est le traitement très stylisé et superficiel des feuilles d'acanthé. Elles n'ont plus rien d'un élément organique jaillissant du fût de la colonne, mais évoquent un décor géométrique qui se déroulerait en frise continue, rythmée par les palmettes auxquelles elles donnent naissance. Par cette particularité, les pièces affirment un caractère nettement carolingien. La répétition

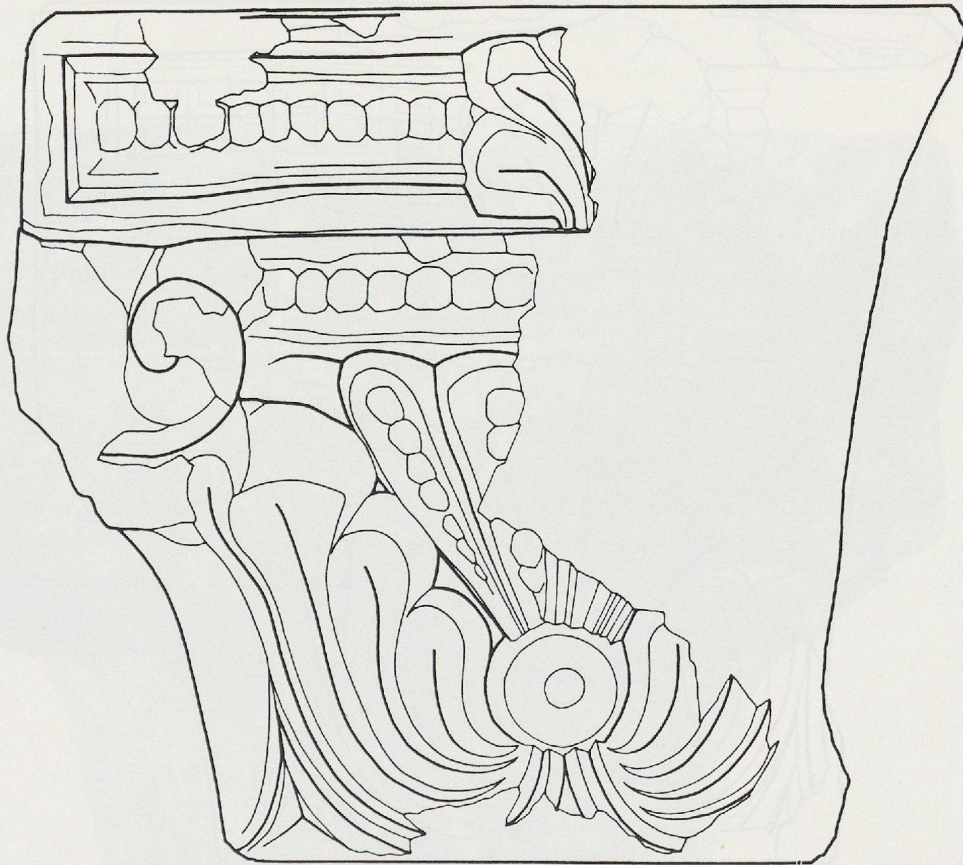


Fig. 43a: Chapiteau, no inv. 58069. Echelle 1:2

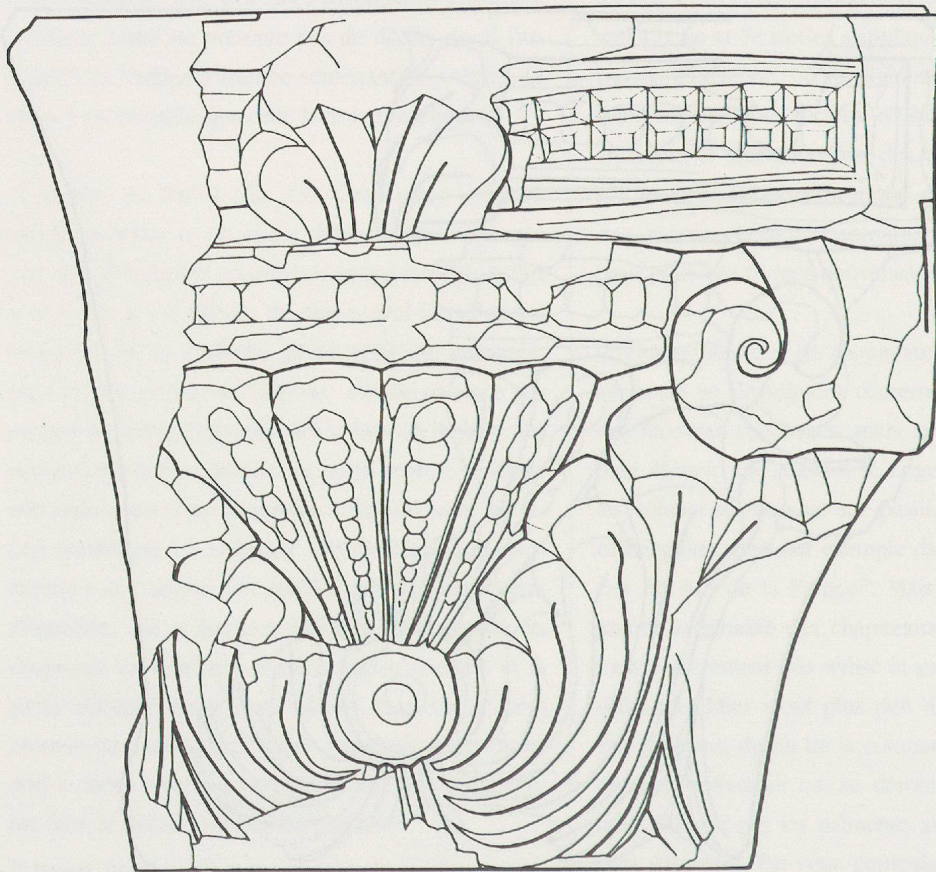
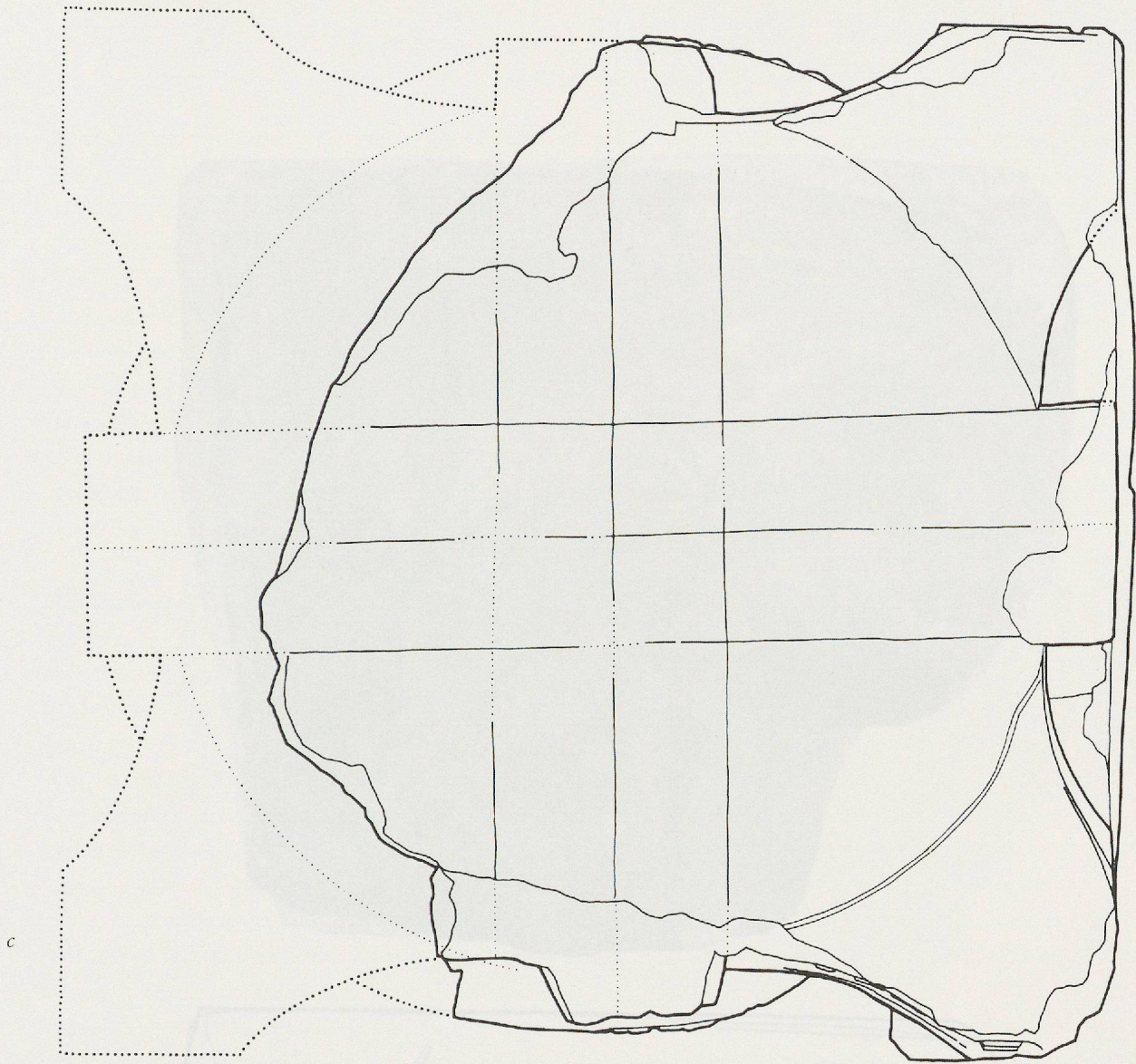


Fig. 43b: Chapiteau, no inv. 58069. Echelle 1:2



c



d

Fig. 43 c & d. Chapiteau, no inv. 58069. Echelle 1:2



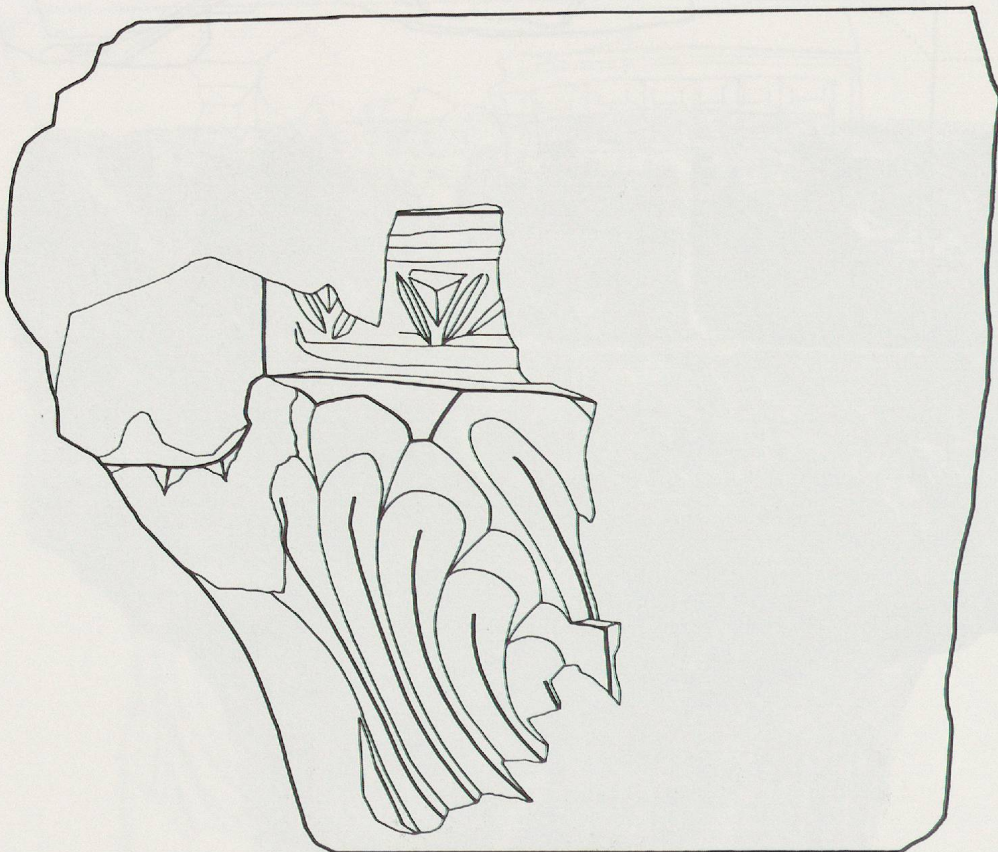


Fig. 44a: Chapiteau, no inv. 58070. Echelle 1:2

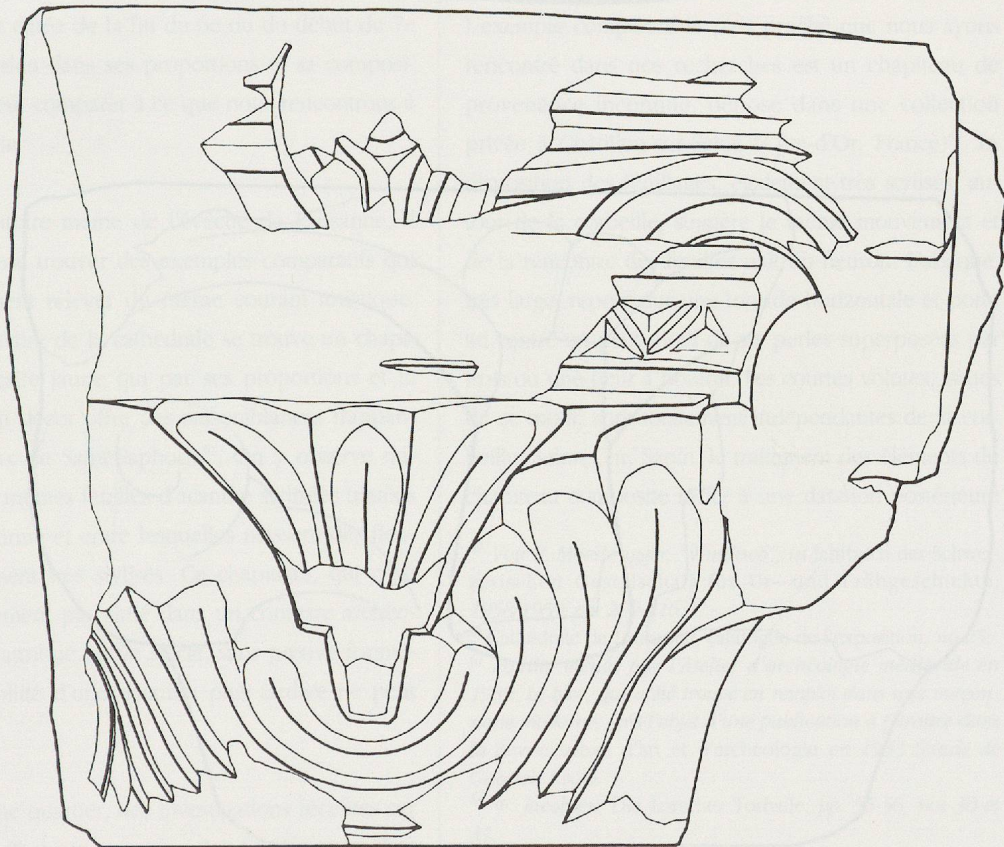


Fig. 44b: Chapiteau, no inv. 58070. Echelle 1:2

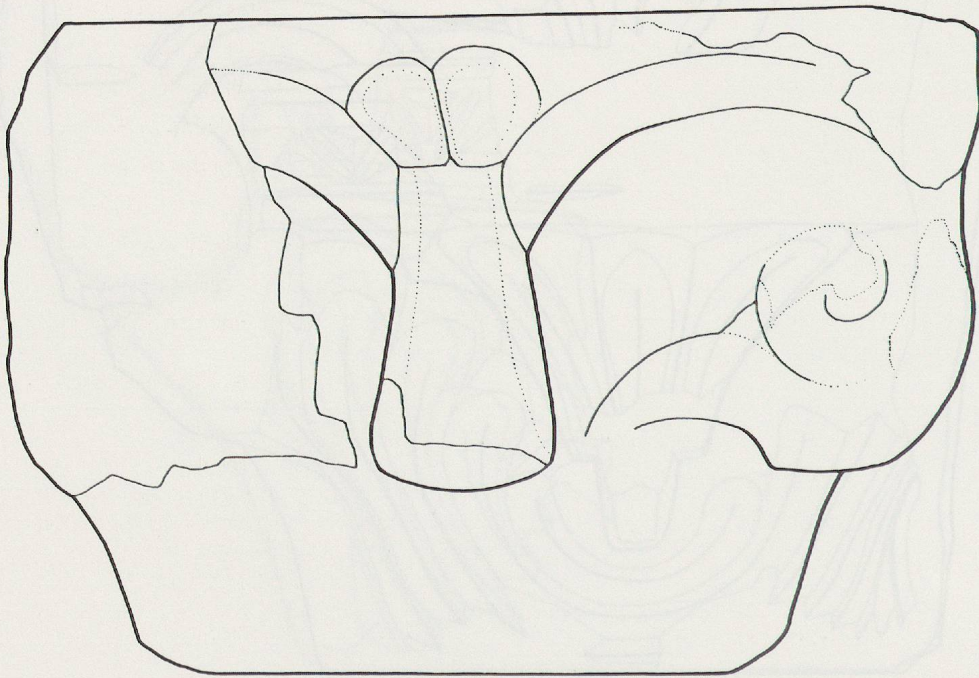


Fig. 45: Chapiteau, no inv. 58071. Echelle 1:2

des motifs comme sur une frise, le traitement superficiel du décor, annihilant presque la troisième dimension, le refus du vide qui amène à combler les surfaces - même l'intérieur des feuilles - par des perles, des bossettes ou des motifs géométriques, ainsi que la composition destinée à une vision exclusivement frontale sont des traits propres à l'art carolingien et l'on en pourrait trouver de multiples exemples dans tout l'Occident. Ces formes se rencontrent du reste non seulement dans la sculpture monumentale, mais également dans les arts mineurs, qui n'en sont souvent que l'illustration.

Pour ces raisons, une datation antérieure nous paraît exclue. La sculpture des 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> siècles révèle une parenté plus étroite avec les motifs antiques, notamment par un rendu plus naturaliste des éléments végétaux. Plus encore qu'à l'époque carolingienne, la qualité des oeuvres est inégale, selon le niveau de maîtrise technique des artisans. Mais dans aucun cas n'apparaît la tendance à la stylisation qui caractérise la période suivante. Le seul exemple connu en Suisse provient de Windisch/Oberburg, chapiteau de facture maladroite dont la composition est dominée par des motifs d'entrelacs<sup>60</sup>. Cette oeuvre, par la présence des entrelacs, est datée de la fin du 6<sup>e</sup> ou du début du 7<sup>e</sup> siècle, mais rien dans ses proportions et sa composition ne se peut comparer à ce que nous rencontrons à Saint-Saphorin.

Dans le territoire même de l'évêché de Lausanne, il est possible de trouver des exemples comparatifs qui nous paraissent relever du même courant artistique. Dans le lapidaire de la cathédrale se trouve un chapiteau en calcaire jaune qui par ses proportions et le traitement du décor offre des ressemblances frappantes avec ceux de Saint-Saphorin<sup>61</sup>. On y observe notamment les mêmes feuilles d'acanthé stylisées traitées en frise continue et entre lesquelles naissent des fleurons, également très stylisés. Ce chapiteau, qui n'est malheureusement pas situé dans un contexte archéologique, est attribué au 9<sup>e</sup> siècle, sans preuve formelle. La possibilité d'une datation plus tardive ne peut être exclue.

Dans le même quartier, des investigations récentes sur une maison d'habitation ont produit la découverte fortuite d'un fragment sculpté d'une poutre de barrière

de choeur<sup>62</sup>. Si la destination de l'objet et son matériau (molasse) sont différents, on y observe également le déroulement d'un motif végétal en frise, sur la face antérieure. Ce fragment a été daté aux alentours de l'an 800. Le traitement stylisé du feuillage du chapiteau 58070 trouve une expression encore plus semblable sur des fragments de frises du lapidaire de Lorsch (Hesse, Allemagne)<sup>63</sup>.

On peut ajouter à la liste des découvertes carolingiennes de la cité épiscopale de Lausanne un bloc encore inédit, fragment de fronton en calcaire à décor d'entrelacs et à figure peut-être animale, repris dans une tombe découverte sous la cathédrale et encore antérieure à la construction romane. L'étude qui en a été faite<sup>64</sup>, encore inédite, le situe à la fin du 8<sup>e</sup> siècle. C'est moins ici la nature des motifs que la présence même de cet objet dans le quartier qui nous intéresse. Il s'avère en effet que la période située entre le haut Moyen Âge et l'époque romane, jusqu'alors si pauvre en témoignages archéologiques en Suisse occidentale, se révèle peu à peu comme un moment important dans la production artistique régionale. Nous reviendrons encore sur ce point.

L'exemple comparatif le plus proche que nous ayons rencontré dans nos recherches est un chapiteau de provenance inconnue, déposé dans une collection privée à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or, France)<sup>65</sup>. La disposition des feuillages, également très stylisés, autour de la corbeille, suggère le même mouvement et de la rencontre des feuilles naît un fleuron. L'abaque, très large, repose sur une torsade horizontale et porte au centre un petit motif de six perles superposées par trois ou une fleur à bouton. Les courtes volutes, issues de ce motif, sont totalement indépendantes de la corbeille. Selon Chr. Sapin, le traitement des éléments du chapiteau composite incite à une datation postérieure

<sup>60</sup> Voir R. Moosbrugger, "Windisch", in *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 1958/1959, pp. 209-216.

<sup>61</sup> Cathédrale de Lausanne, catalogue de l'exposition, no 25.

<sup>62</sup> Fouille menée par l'Atelier d'archéologie médiévale en 1989. Le bloc, qui a été trouvé en emploi dans une maçonnerie moderne, fera l'objet d'une publication à paraître dans la Revue suisse d'art et d'archéologie en 1993 (étude de Gabriele Keck).

<sup>63</sup> W. Jacobsen, *Die Lorsch Torhalle*, pp. 55-56, nos 30 et 31.

<sup>64</sup> Par Gabriele Keck.

<sup>65</sup> Chr. Sapin, *La Bourgogne préromane*, pp. 198-199.

à l'époque mérovingienne, mais antérieure au 10e siècle. La stylisation atteint un degré extrême sur un chapiteau ayant appartenu probablement au complexe monastique de Sant' Ambrogio à Capiate d'Olginate (province de Côme, Italie); ce chapiteau présente une composition très proche de ceux de Saint-Saphorin et il est daté du 9e siècle sur la base de l'examen de sa facture artistique<sup>66</sup>.

Sur les chapiteaux de Saint-Saphorin, la disposition très libre des éléments empruntés à l'Antiquité nous paraît présupposer l'acquis de la renaissance carolingienne plutôt que l'annoncer. Sur la base de cette appréciation et des exemples comparatifs, nous proposons une datation au milieu du 9e siècle. Cette datation dans tous les cas à l'époque carolingienne est renforcée par les arguments liés à l'interprétation de la fonction de l'objet.

La petite taille des chapiteaux empêche d'en faire des composants de l'élévation architecturale et cela nous oriente vers le registre des aménagements liturgiques. La forme circulaire à la base des chapiteaux en fait des couronnements de colonnes destinés à supporter une charge (arcature ou entablement). On peut penser dès lors à une table d'autel ou aux colonnes d'une barrière de chœur. Les chapiteaux paraissent trop petits pour avoir servi dans l'ordonnance d'un *ciborium*. Quoi qu'il en soit, cette interprétation de la fonction nous situe dans le contexte qui a suivi les réformes liturgiques de Charlemagne, après lesquelles les aménagements intérieurs des églises se sont multipliés, répondant aux besoins des cheminements des processions<sup>67</sup>. Cette époque a pu aussi être celle de la fixation des paroisses dans le territoire qu'elles conserveront durant tout le Moyen Age. A une nouvelle fonction paroissiale de l'église a pu correspondre un nouveau besoin d'aménagement liturgique.

<sup>66</sup> O. Zastrow, *Scultura carolingia e romanica*, p. 28.

<sup>67</sup> Voir, sur l'architecture et la sculpture religieuses carolingiennes, C. Heitz, *La France pré-romane* et E. Doberer, *Die ornamentale Steinskulptur*.

<sup>68</sup> Cartulaire, éd. Roib, p. 28.

<sup>69</sup> Cette légende paraît citée pour la première fois dans le Dictionnaire de Martignier et De Crousaz, p. 822. Ces auteurs, pas plus que les suivants qui ont repris cette remarque, ne citent en effet pas de source écrite. Il s'agirait donc d'un cas exceptionnel de création aussi tardive d'une légende. Le Dictionnaire historique de Mottaz (p. 618) commet un amalgame ambigu entre la construction de l'église et les conséquences de l'effondrement du Tauredunum en 563, qui a provo-

Si, à l'échelle européenne, les réformes carolingiennes ont stimulé la production artistique et architecturale, il n'en convient pas moins de raisonner à l'échelle régionale, et cela d'autant plus en raison de la relative rareté des vestiges dans notre pays. La diffusion des formes nouvelles a sans doute été favorisée par des personnalités influentes, incarnant les autorités politiques et surtout ecclésiastiques. Les oeuvres de l'art carolingien ne se rencontrent guère dans notre pays que dans des sites épiscopaux ou de grands monastères (Saint-Maurice, Romainmôtier et même Baulmes, avec leurs ambons, Saint-Gall). A cet égard, Saint-Saphorin constitue un cas "marginal" qui pourrait peut-être s'expliquer par les relations privilégiées que, croyons-nous, la paroisse du Lavaux entretenait de longue date avec les évêques de Lausanne. Si l'on accepte la date proposée, ce témoignage de la renaissance artistique carolingienne peut être rapporté à la personne de l'évêque Hartmann (852-878), dont l'épithaphe suggère qu'il a restauré ou reconstruit la cathédrale<sup>68</sup>. Il peut très bien avoir aussi favorisé la production d'oeuvres d'art destinées à son aménagement liturgique.

### **3.6. Saint-Saphorin, Marius et l'évêché de Lausanne**

La première église, qui reçut certainement dès le début le vocable de Saint-Symphorien, s'est donc implantée sur un site gallo-romain de fonction probablement profane, transformé en complexe funéraire chrétien au 5e siècle, selon l'hypothèse la plus vraisemblable. Il y a lieu de citer ici la légende de l'évêque Marius (vers 530-593), qui aurait fondé, à l'emplacement d'un temple païen, une église dédiée au saint Symphorien, martyr du 2e siècle, compatriote autunois de notre évêque et particulièrement vénéré par lui<sup>69</sup>. L'existence de structures romaines était donc certainement bien connue au moment - indéterminé - où la légende s'est

*quë de nombreuses dévastations autour du Léman. La destruction elle-même apparaît pour la première fois dans le Dictionnaire de Levade (p. 284). Voir au sujet des fondations de saint Maire, Besson, Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion, en particulier pp. 185-186, et Reymond, Les fondations de saint Maire, en particulier p. 355. Il faut traiter avec la même circonspection la tradition parallèle faisant de Marius le fondateur de l'église Saint-Symphorien d'Avenches. Le problème de la localisation exacte du rocher effondré, étant admis que la catastrophe s'est produite dans le Bas-Valais, ne doit guère nous retenir ici. L'événement rapporté par Grégoire de Tours (Hist. Franc., 4.31) et par Marius lui-même (Chronique, éd. J. Favrod, pp. 78-81) a*

formée; quant au temple païen, il faut y voir peut-être l'effet d'une confusion provoquée par la découverte de l'autel et des objets votifs gallo-romains que nous avons décrits plus haut. Mais finalement, la légende n'est pas en désaccord avec la datation de la première église obtenue par des critères archéologiques.

Cependant, il faut souligner que, si l'église de Saint-Saphorin est restée sous le patronage des évêques et du chapitre de Lausanne jusqu'en 1536, ce fait ne constitue pas une preuve de la véracité de la légende: il est aussi possible qu'à l'inverse cette appartenance au chapitre de Lausanne ait engendré une légende la justifiant. Les liens entre Saint-Saphorin et l'évêque étaient en effet particulièrement étroits, ainsi que le prouvent plusieurs documents historiques. Et nous devons certainement chercher les raisons de cette relation privilégiée dans les origines mêmes du diocèse de Lausanne. A cet égard, l'hypothèse récemment émise par E. Chevalley et J. Favrod<sup>70</sup> nous est d'un grand secours, en même temps qu'elle trouve là une confirmation. Selon ces historiens, l'évêché d'Avenches/Vindonissa, devenu plus tard celui de Lausanne, serait une création tardive, issue du démembrement de l'évêché de Genève. Le nouveau diocèse créé au début du 6<sup>e</sup> siècle en conséquence directe des luttes fratricides des rois burgondes s'est vu attribuer un territoire qui ne coïncide pas exactement avec celui de la cité antique des Helvètes, dont le souvenir exact s'était déjà bien estompé. Cela concerne en particulier la région véveysanne, qui, relevant autrefois de la cité du Valais, comme nous l'avons vu, est soumise désormais à l'autorité du nouvel évêque. Il y aurait dès lors de bonnes raisons de penser que Bubulcus et ses suc-

cesseurs, notamment Marius, se voyaient contraints de faire valoir leurs droits dans une région limitrophe qui leur était peut-être contestée par les évêques du Valais ou d'autres seigneurs.

Pendant tout le Moyen Age, Saint-Saphorin est le centre d'une vaste paroisse comprenant Rivaz, Chexbres et Puidoux, dont le territoire avait été donné à l'évêché de Lausanne par l'empereur Henri IV en 1079<sup>71</sup>. La chronique du cartulaire du chapitre nous apprend que la localité était un lieu de séjour apprécié des évêques, en particulier de Girard de Faucigny, évêque de 1107 à 1129<sup>72</sup>. Bourcard d'Oltigen (1050-1089) ou ses successeurs font bâtir une forteresse défensive à Glérolles, qui est attestée au 13<sup>e</sup> siècle<sup>73</sup>. En outre, le dernier évêque de Lausanne, Sébastien de Montfalcon, devait avoir une raison tout à fait particulière de se faire figurer sur le fier vitrail de cette petite église régionale.

Pour tenter d'évincer définitivement la légende, on pourrait supposer à l'extrême que le vocable de Saint-Saphorin est lui-même une invention tardive. Pour justifier cette hypothèse hardie, on pourrait citer le fait que le nom de Saint-Saphorin n'apparaît qu'en 1138<sup>74</sup>; il s'applique dès lors indifféremment à l'église ou au village. Mais la première mention du vocable au 12<sup>e</sup> siècle n'est pas un indice suffisant, dans la mesure où elle coïncide seulement avec une période de retour à l'écrit pour les documents officiels, qui nous sont dès lors conservés en plus grand nombre. On sait que les changements de vocable ne sont pas chose exceptionnelle: un exemple est connu à la Madeleine à Genève, dont le nom ne doit pas remonter au-delà du

*été diversement interprété, notamment par P.-E. Martin (Études, pp. 125-137, localisation au Grammont), et par une autre tradition (localisation aux Dents-du-Midi), résumée dans l'article de J.-B. Bertrand et D. Fournier (Annales Valaisannes, 1936). Pour le propos qui nous intéresse, il faut noter que, si impétueux qu'il ait pu être le raz-de-marée, il est invraisemblable qu'il ait pu atteindre directement le site de l'église de Saint-Saphorin, qui surplombe le lac d'une bonne vingtaine de mètres. Pour cette raison, il n'est pas possible de suivre le témoignage de la tradition: reprenant une idée qui nous a été suggérée par M. Justin Favrod, nous voyons dans cette légende une excroissance de celle relatant la destruction du village de Glérolles. Comme Marius rapporte l'événement, la tradition aurait ensuite fait le rapprochement avec l'église de Saint-Saphorin. Sur le personnage de Marius, voir aussi C. Santschi, La chronique de l'évêque Marius.*

<sup>70</sup> E. Chevalley et J. Favrod, Soleure dans le diocèse de Genève ?

<sup>71</sup> Donation citée par Paquier, Saint-Saphorin, p. 17 et 20. L'église est mentionnée pour la première fois comme paroissiale en 1178 dans le cartulaire de l'abbaye d'Hauterive: Liber donationum Altaeripae, éd. E. Tremp, p. 232, texte no 210. Elle relève du doyenné de Vevey. Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, éd. Ch. Roth, Lausanne, 1948, p. 13 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3<sup>e</sup> série, t. 3).

<sup>72</sup> "Giroldus de Faucigny (...) morabatur autem libenter apud Sanctum Symphorianum." Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, éd. Ch. Roth, Lausanne, 1948, p. 36 (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3<sup>e</sup> série, t. 3).

<sup>73</sup> Voir à ce sujet Reymond, Les fondations de saint Maire, p. 355, Mottaz, Dictionnaire, sub verbis "Glérolles" et "Saint-Saphorin", et Paquier, Saint-Saphorin, pp. 17-19.

<sup>74</sup> Mottaz, Dictionnaire, vol. 2, p. 618.

11e siècle<sup>75</sup>. Mais contrairement à Marie Madeleine, Symphorien, martyr mort sous Aurélien en 275, a connu un culte fervent dans l'Antiquité déjà<sup>76</sup>. Il n'est pas non plus probable que l'attribution à Marius se soit faite déjà à cette époque, pour ne réapparaître qu'au 19e siècle: une tradition orale n'aurait pu se maintenir si longtemps. Il ne serait donc pas possible d'imaginer la création, vers le 11e siècle, de la légende de Marius fondateur de l'église de Saint-Saphorin comme justificatrice des prétentions territoriales de l'évêché de Lausanne, même si nous avons vu ci-dessus des preuves tangibles de l'attachement des évêques à cette région et de la nécessité de justifier leurs possessions.

A l'appui de la légende ne peut guère être invoquée que l'origine commune de Marius et de Symphorien. Cette preuve n'est certes pas suffisante. L'archéologie ne peut pas fournir dans cette question d'éléments nouveaux décisifs. Cependant, la présence, très rare, d'oeuvres d'art carolingiennes dans cette petite église ne nous paraît pas indifférente, mais au contraire témoigner de relations anciennes et privilégiées avec le centre épiscopal, diffuseur de courants artistiques. Si l'assimilation à la personne de Marius n'est évidemment pas obligatoire, ces relations peuvent remonter jusqu'à lui. Dans le cas contraire, la dédicace de l'église peut s'être faite plus tard, à son saint préféré et en son souvenir.

Enfin, les liens unissant le Lavaux à l'évêque de Lausanne ont peut-être eu des prolongements jusqu'au moment de la Réforme. Même si les événements peuvent paraître quelque peu anecdotiques, on ne peut passer sous silence le fait que Saint-Saphorin constitue un cas unique dans le pays de Vaud de résistance ouverte à l'édit de réformation de 1536. Le dernier curé, Pierre Grandchamp, préféra l'exil à la conversion. C'est peut-être à cette résistance que l'on doit, au demeurant, la conservation du vitrail au portrait de Sébastien de Montfaucon, comme le pense R. Paquier<sup>77</sup>.

<sup>75</sup> Bonnet, *Les premiers édifices*, p. 13.

<sup>76</sup> Dom Henri Leclercq "Marius d'Avenches", in *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, tome 10, Paris, 1932, col. 2167-2177.

<sup>77</sup> R. Paquier, *Saint-Saphorin*, p. 45, qui offre toute la relation de ces événements.

<sup>78</sup> Nous avons déjà mentionné la petite retouche du mur de chaînage de l'abside, qui a permis de rectifier l'arc.

## 4. LES MODIFICATIONS DE LA PREMIÈRE ÉGLISE JUSQU'EN 1520

### 4.1. L'ampleur des transformations

Le plan de la première église ne paraît pas avoir subi de transformations importantes dans son ensemble jusqu'à son renouvellement complet en 1520 (fig. 35). Même si l'utilisation de l'église primitive pratiquement intacte pendant un millénaire est un fait exceptionnel, nous n'avons trouvé aucune trace de modification significative de la disposition initiale, hormis des adjonctions à l'ouest. Le sanctuaire lui-même a conservé son plan, alors que dans la plupart des églises paroissiales il subit des modifications suivant l'évolution de la liturgie, qui requiert un plus grand nombre d'officiants; encore au 16e siècle il est maintenu au même emplacement et dans des proportions à peine plus importantes<sup>78</sup>.

Le site escarpé, éventuellement aussi les rues de part et d'autre du bâtiment, ont certainement limité les possibilités d'extension latérale et vers l'est, assurant ainsi le maintien du plan primitif. Des agrandissements en amont ou en aval auraient exigé d'importants travaux de terrassement et de soutènement que l'on voulait éviter.

### 4.2. La première modification du portique à l'ouest. Le clocher

Une première modification est attestée par des structures fragmentaires. Un mur orienté nord-sud (33) a été élevé parallèlement au mur occidental (4) du bâtiment primitif. Ce nouveau mur chevauche le mur du second chantier gallo-romain (10), alors partiellement démolé. Il semble, comme nous l'avons dit, que la nef était encore terminée à l'ouest par le mur gallo-romain, le mur occidental (26) ne formant qu'un portique. Notre mur (33) a donc élargi d'environ 1 m vers l'ouest ce portique, construit lors de la réparation du mausolée, puis repris par la première église, avec son mur sud (10) décalé par rapport au mur gouttereau (3) de la nef. Ce nouveau porche aurait donc disposé d'une profondeur de 3 m en oeuvre et aurait été, du côté sud, légèrement plus large que la nef. Il faut imaginer comme couverture un toit en appentis. Nous

ignorons si ce porche formait encore un retour vers le côté nord de l'église et si l'annexe avait disparu à cet endroit. Il est aussi possible que l'annexe funéraire au nord avait été incorporée dans la nef, agrandissant ainsi le volume de celle-ci.

Ces nouvelles structures ne s'arrêtaient cependant pas à la limite sud de la nef, mais se prolongeaient vers le sud (34) et marquaient un retour vers l'est, à 4 m du mur gallo-romain (10), pour rejoindre probablement le mur occidental primitif (4); de ce segment, partiellement supprimé par le mur de l'église du 16<sup>e</sup> siècle, nous n'avons trouvé que l'amorce (35) près de l'angle sud-ouest. Nous supposons toutefois que ces structures formaient un plan carré de 3 x 3 m en oeuvre, les murs est et nord ayant été repris des anciennes constructions gallo-romaines (6 et 10; fig. 46).

L'épaisseur des murs atteint 0,80 à 0,90 m. La maçonnerie est constituée de moellons de tailles diverses qui donnent des assises irrégulières. Les pierres sont essentiellement posées dans le sens de la longueur. Le mortier, de teinte gris-clair, est fait de sable et de gravillons noirs et gris-beige, parsemé de grains de chaux.

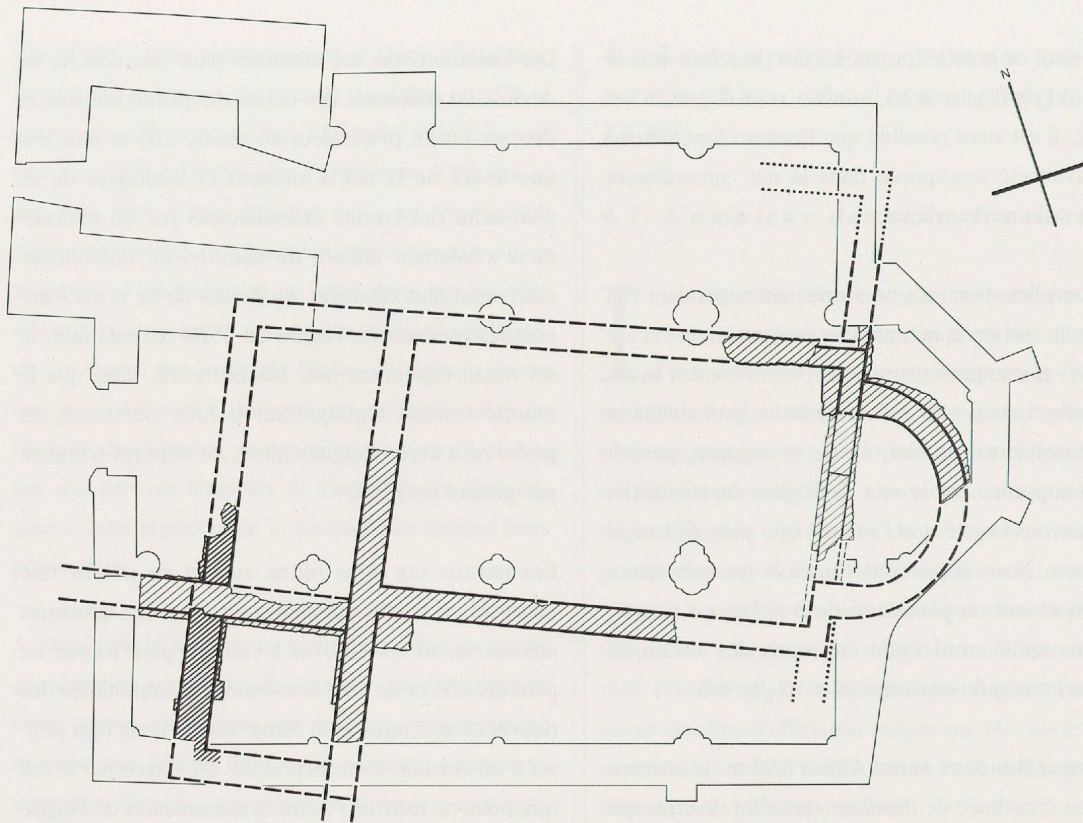
Les fondations ont été enterrées dans une couche de démolition contenant des débris de qualité romaine et descendant en profondeur au moins 2,60 m plus bas que le sol de la nef. L'intérieur et l'extérieur de ce plan carré ont ensuite été rehaussés par un terrassement contenant encore du matériel de démolition, mais aussi plus d'humus. Au-dessus de ce niveau suivent les remblais de l'église de 1520. A l'extérieur, le sol restait cependant plus bas et incliné, ainsi que le montre l'enduit appliqué sur la face extérieure, en *pietra rasa* avec quelques traces de rainures n'imitant pas partout les joints.

Ces travaux ont donc formé au sud du porche une construction carrée qui s'intégrait dans des structures antérieures au nord (10) et à l'est (4), pour former un plan de 4,60 m de côté hors-oeuvre. L'importance des nouvelles structures et la forme carrée nous font penser à un clocher. Cette hypothèse est étayée par le fait que nous ne trouvons avant la construction de l'église de 1520 aucun autre vestige pouvant nous indiquer l'emplacement d'un clocher, aménagement pourtant très répandu au Moyen Âge. Certes, il est vrai que des structures auraient pu disparaître sans laisser de traces



Fig. 46: Vue des fondations de l'ancien clocher





0 5m

Fig. 47: Reconstitution du plan de l'église avec son clocher  
Echelle 1:200

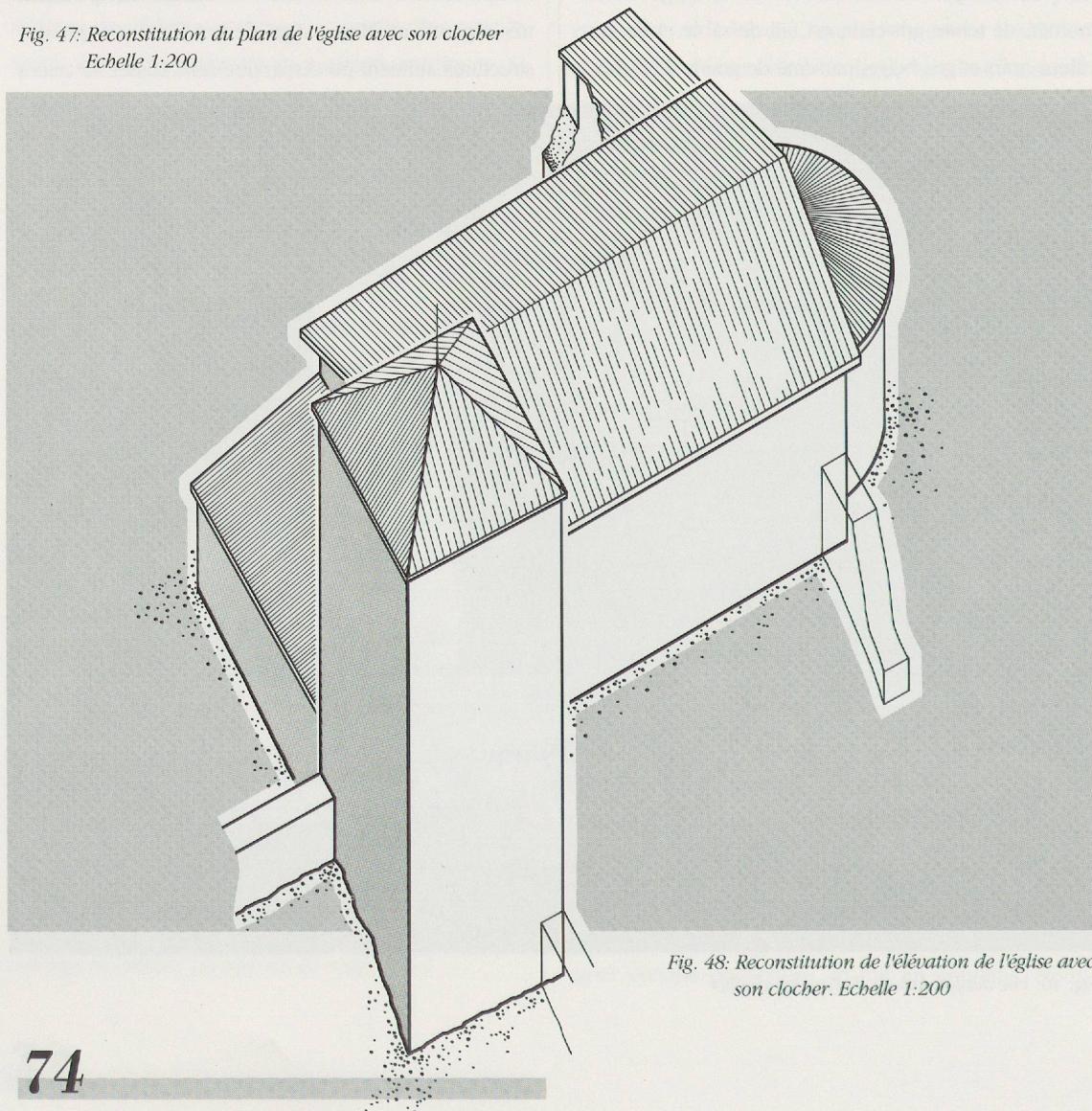


Fig. 48: Reconstitution de l'élévation de l'église avec son clocher. Echelle 1:200

du côté amont du bâtiment et qu'une si petite église aurait pu n'avoir pendant longtemps qu'un campanile sur le faite. L'emplacement près de l'un des angles occidentaux et le plan qui ne peut être expliqué par une autre fonction nous semblent toutefois étayer suffisamment cette hypothèse (fig. 47 et 48).

La datation précise de cette dernière transformation est très difficile. Les maçonneries du clocher et du nouveau porche affichent, par leur appareil en assises et le parement en *pietra rasa* de quelques moellons, une caractéristique généralement qualifiée de romane, ce qui les situerait entre le 11<sup>e</sup> et le 13<sup>e</sup> siècle.

#### **4.3. La modification de la nef et du portique**

Lors de cette transformation, le mur sud de la nef (3) est prolongé de 3 m vers l'ouest, vers le mur ouest du porche agrandi. Ce nouveau mur (36) s'appuie contre l'ancien mur gallo-romain (10) du deuxième chantier. Nous avons vu même qu'il empiétait partiellement sur la largeur de ce mur dont l'élévation était détruite (fig. 8). Le nouveau mur marque un retour vers le nord (37) et s'appuie contre l'ancien mur (33) du porche, qui devait être démoli à ce moment. Ce prolongement s'inscrit donc dans le porche modifié et devait couvrir toute la largeur de la nef. Mais les structures en amont ont disparu lors du chantier de l'église de 1520.

La maçonnerie est faite de pierres en calcaire de 0,15 x 0,07 à 0,40 x 0,12 m, posées dans le sens de la longueur ou, plus rarement, en épis. Le mortier, de couleur gris-beige, contient beaucoup de gravillons fins.

Lors de cette seconde transformation à l'ouest de la nef, les structures établies (36 et 37) montrent clairement que l'on a voulu prolonger la salle en corrigeant le décalage que marquait le mur du porche (10) par rapport à celui de la nef (3). On a visiblement cherché à harmoniser le volume de la nef, ce qui n'avait pas paru nécessaire tant qu'un porche existait, distinct de la nef (fig. 49 et 50).

<sup>79</sup> Le cas de l'église Saint-Martin à Vevey illustre bien le développement progressif de chapelles latérales ouvertes sur la nef. Les résultats de ces fouilles sont encore inédits.

<sup>80</sup> "... altaris seu capellae beati Antoni constructae in ecclesia Scti Symphoriani."

<sup>81</sup> Photographies nos 32, 33, 34.

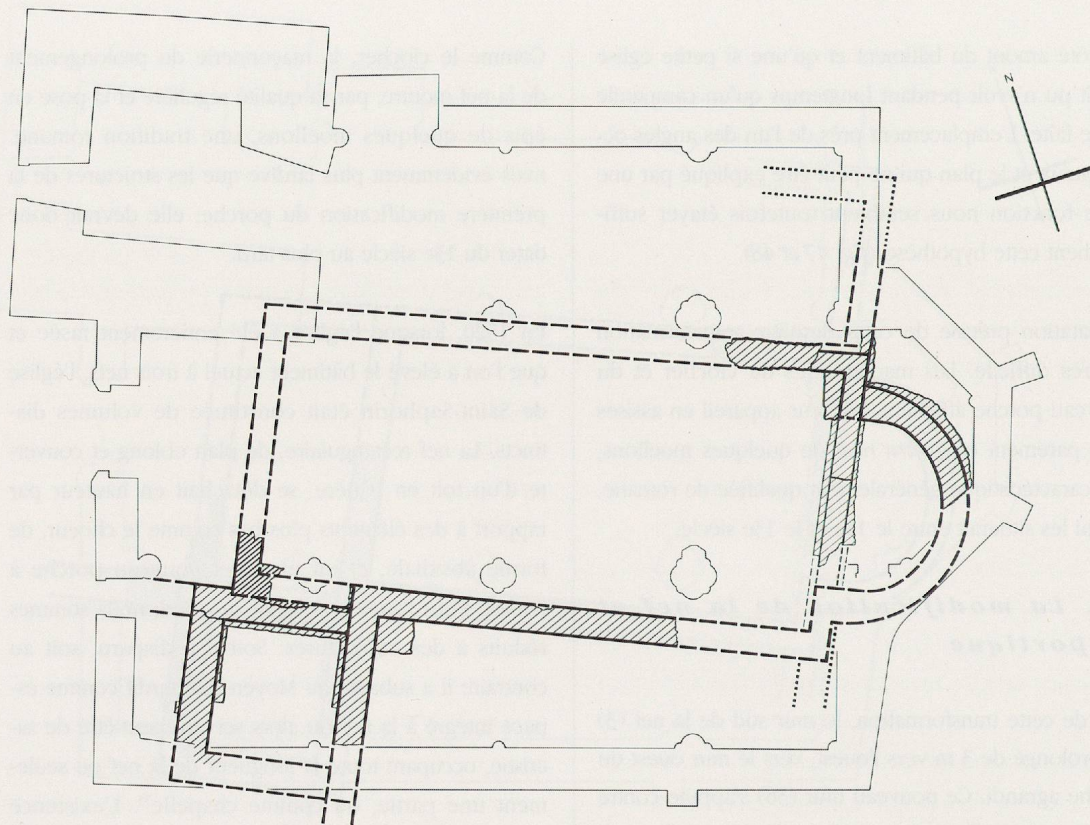
Comme le clocher, la maçonnerie du prolongement de la nef montre, par sa qualité régulière et la pose en épis de quelques moellons, une tradition romane, mais évidemment plus tardive que les structures de la première modification du porche; elle devrait donc dater du 13<sup>e</sup> siècle au plus tard.

En 1520, lorsque l'église a été entièrement rasée et que l'on a élevé le bâtiment actuel à trois nefs, l'église de Saint-Saphorin était constituée de volumes distincts. La nef rectangulaire, de plan oblong et couverte d'un toit en bâtière, se détachait en hauteur par rapport à des éléments plus bas comme le chœur, de forme absidiale, et un éventuel nouveau porche à l'ouest. Pour l'ancien portique au nord, nous sommes réduits à des conjectures. Soit il a disparu, soit au contraire il a subsisté au Moyen Âge tardif comme espace intégré à la nef ou alors servant peut-être de sacristie, occupant toute la longueur de la nef ou seulement une partie, ou comme chapelle<sup>79</sup>. L'existence d'au moins une chapelle est attestée par un texte de 1445<sup>80</sup>. Nous ignorons comme toujours ce qu'il était advenu du local méridional de l'ancien bâtiment gallo-romain. L'ensemble était dominé par le clocher à l'angle sud-ouest. Vue depuis l'aval, l'église devait, comme aujourd'hui, présenter un aspect impressionnant, les murs atteignant une hauteur considérable et lui conférant une allure presque fortifiée.

#### **4.4. L'aménagement intérieur de l'église médiévale**

De l'aménagement intérieur de l'église dans cette phase, nous ne connaissons que quatre fragments de remplage de fenêtre gothiques, que nous n'avons pas pu retrouver, mais dont nous possédons des photographies prises en 1969<sup>81</sup>. Ces fragments correspondent vraisemblablement à une réfection des fenêtres, avant 1520.

Par ailleurs, les documents historiques nous fournissent quelques maigres indications sur la disposition du sanctuaire, mais les possibilités de recoupement avec les données archéologiques sont assez minces. Divers autels sont mentionnés: Sainte-Croix (en 1429), Saint-Pierre (en 1402), Saint-Nicolas (1348), Saint-Antoine le Confesseur (1379). En 1498 est cité un *rector altaris Mariae virginis et Bernardi Montis Jovis*. Ces



0 5m

Fig. 49: Reconstitution du plan de l'église après transformation de la nef. Echelle 1:200

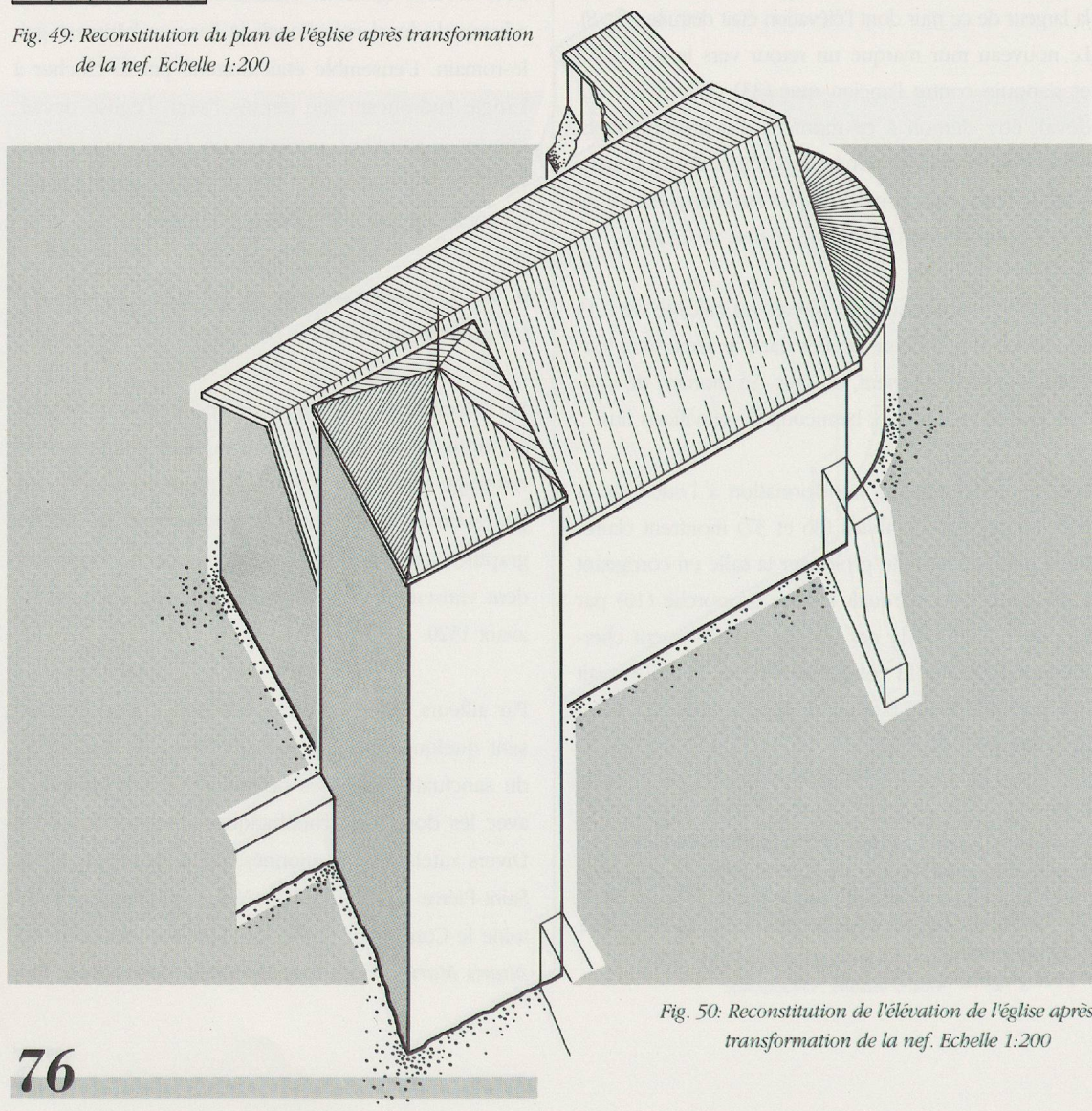


Fig. 50: Reconstitution de l'élévation de l'église après transformation de la nef. Echelle 1:200

aménagements n'ont laissé aucune trace matérielle. La distinction entre autel et chapelle était floue à cette époque, ainsi qu'en témoigne un texte de 1445<sup>82</sup>. L'église de Saint-Saphorin a été munie de vitraux à une date relativement précoce, puisqu'on en fait mention en 1178<sup>83</sup>; ces vitres n'étaient certainement pas peintes, ce qu'on n'aurait pas manqué de préciser. Enfin, le compte-rendu de la visite épiscopale de 1453 évoque une sacristie, qu'on ne peut sans preuve mettre en relation avec l'hypothétique maintien de tout ou partie de l'ancienne annexe funéraire au nord. Quoi qu'il en soit, il est ordonné qu'elle reçoive une fenêtre<sup>84</sup>.

### 5. L'ÉGLISE DE 1520 (FIG. 51)

**N**ous ne traiterons ici que des fondations de cet édifice. Comme nous l'avons déjà dit, l'église antérieure et ses annexes ont été complètement arasées lors de cette construction, les bâtisseurs ayant essayé d'atteindre un niveau de chantier le plus bas possible, pour éviter des terrassements trop importants en aval. Du côté sud, ce niveau de chantier se situait sur l'empierrement du sol original du local méridional (6) et sur le terrassement sous le sol du clocher. En amont, les anciens sols ont dû être démantelés, pour permettre l'aménagement d'un sol plus ou moins horizontal, ce qui ne fut pas toujours facile à cause de l'abondance des fragments de roche. C'est ce qui explique la différence de conservation des structures entre les moitiés nord et sud.

Les fondations ont été jetées dans des fosses qui, suivant le niveau du chantier, étaient inclinées vers le sud. À l'intérieur de l'église, un terrassement important a rehaussé le niveau du chantier jusqu'à celui du sol fini, à la même hauteur que le sol de l'église primitive. Ces remblais, composés de matériaux de démolition provenant des structures précédemment décrites et de terre remuée, sont encore partiellement en place au sud du sous-sol créé en 1968-1969<sup>85</sup>.

La nouvelle église, à trois nefs, n'occupe pas beaucoup plus de surface que celle qui l'a précédée et a influencé son orientation. Au nord, elle s'étend sur l'ancien portique funéraire ou l'ancienne sacristie; à l'est, le nouveau sanctuaire polygonal recouvre l'ancienne abside; à l'ouest seulement, la nef a été agrandie

de quelques mètres, ce qui devait peut-être compenser l'avant-choeur créé dans la partie orientale de la nef et délimité par le chancel, zone réservée au clergé. Le nouveau clocher (39) a été construit en premier et contre lui s'appuient les murs de la nef. Il s'inscrit presque entièrement dans l'angle nord-ouest de la nef, dont il occupe la première travée du bas-côté nord. Le plan de la nouvelle église reprend donc les proportions de l'ancienne, la nef primitive devenant la nef centrale, le collatéral sud recouvrant le clocher et le collatéral nord d'anciennes annexes.

Les fondations reposent en quelques endroits sur d'anciennes structures démolies. Ainsi le mur ouest(40) croise le mur gallo-romain du deuxième chantier (10), le mur sud (41) repose sur le mur du clocher (34), les épaulements (42 et 43) sur le mur oriental (2) et le sanctuaire (44) sur l'abside (28). Seul le mur nord (45) ne possède aucun support ancien. Les soubassements des piliers septentrionaux (46 et 47) se situent à l'emplacement du mur septentrional de l'ancienne nef (1), ceux du côté sud (48 à 50) reposent partiellement sur son mur méridional (3). Le chancel (51), entre les deux derniers piliers, repose sur le fond de l'ancien couloir (17), sur la niche (19-21), l'escalier (22-24), le remblai (31) et les tombes (t 47 et t 48).

Sur la fondation du chancel se trouvait un seuil (52), passage à travers cette barrière séparant la zone laïque de celle du choeur, réservée au clergé. Une photographie des fouilles de 1968-1969<sup>86</sup> montre encore le couronnement de démolition du chancel, de part et d'autre du seuil, à un niveau plus élevé. En revanche, dans le bas-côté sud, des dalles oblongues (53) reposent sur le fondement du chancel: il n'existait donc pas ici de barrière, mais une marche menant à un niveau surélevé devant l'autel latéral. Le choeur s'avancéait donc uniquement dans l'espace de la nef centrale.

<sup>82</sup> Cité à la note 80.

<sup>83</sup> Liber donationum Altaeripae, éd. Tremp, p. 232, texte no 210: "... pro vitreis fenestris ecclesie sue."

<sup>84</sup> Archives cantonales vaudoises, Ac 5bis, 156: "...fiat fenestra in sacristia et ferretur".

<sup>85</sup> Il est très difficile de situer chronologiquement ce paquet isolé, qui n'a pas pu être fouillé. Il pourrait tout aussi bien avoir été mis en place lors du premier chantier romain qu'en 1520.

<sup>86</sup> Photographie no 3.

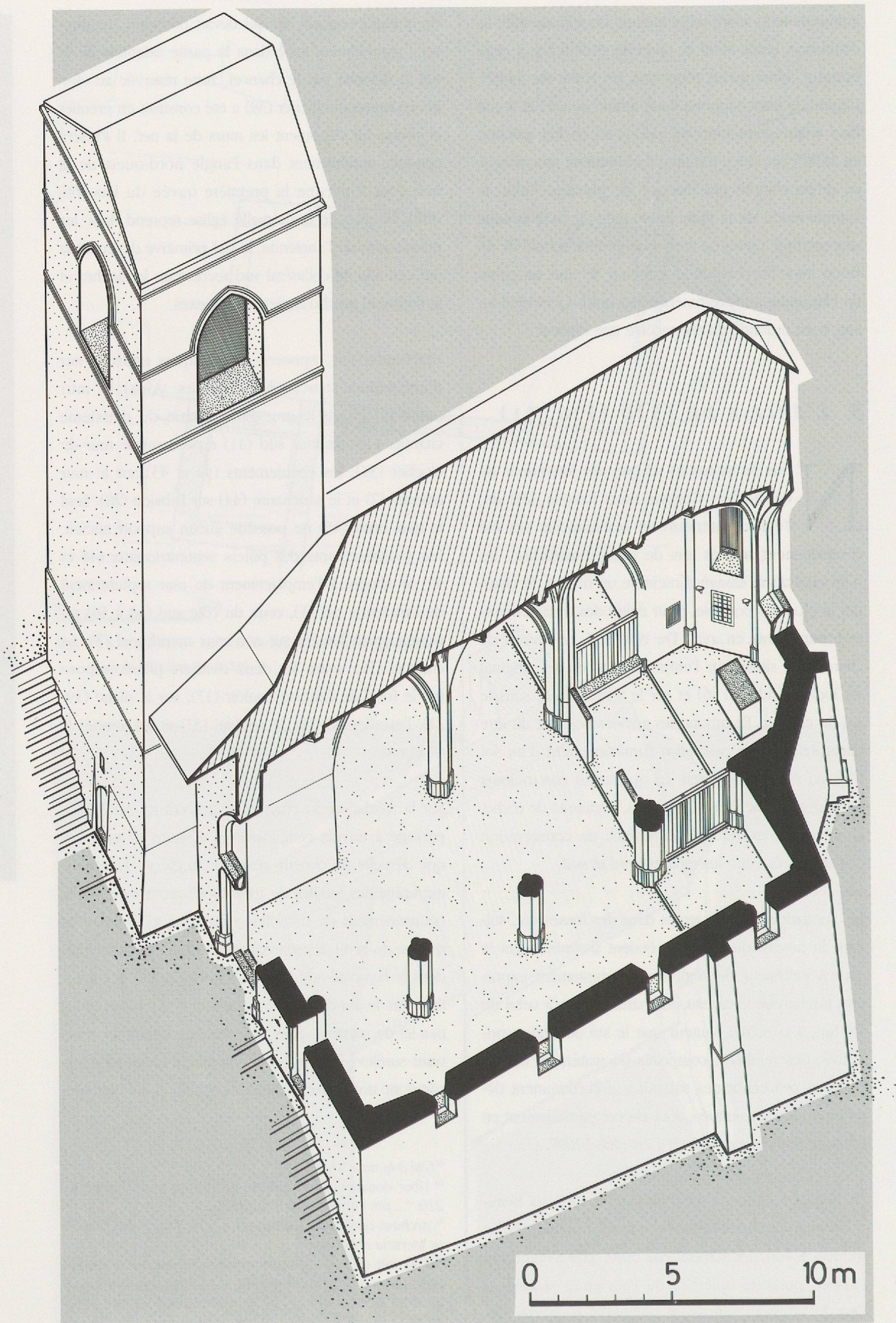


Fig. 51: Reconstitution de l'église de 1520. Echelle 1:200

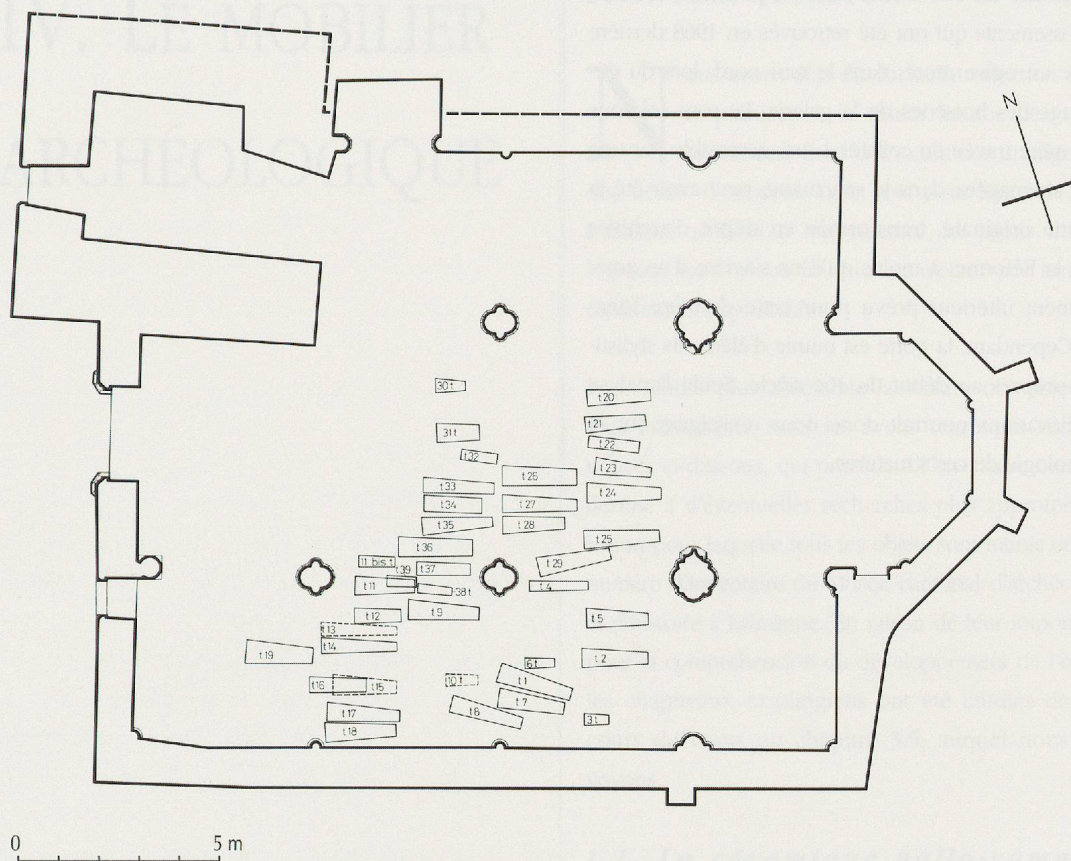


Fig. 52: Plan des tombes modernes dans l'église, dressé sur la base des documents de 1969. Echelle 1:200

Les fouilles menées à l'extérieur, du côté nord, ont fait apparaître une chapelle-ossuaire qui était située exactement au-dessus de l'extrados de la voûte de la chapelle de la seconde travée du bas-côté nord. Cet ossuaire était peut-être visible depuis la rue à travers un soupirail. Sa réalisation constitue en tout cas une utilisation judicieuse de la pente, superposant en hauteur ce que l'on ne pouvait pas étaler en surface. Il a été appuyé contre le clocher déjà existant et c'est contre lui qu'est bâti le mur nord de la nef. Si la distinction de ces phases chronologiques ne fait pas de doute, ces phases ne sont que des étapes successives du même chantier du début du 16<sup>e</sup> siècle. La coïncidence de l'ossuaire avec la chapelle sous-jacente pourrait faire attribuer cette dernière au vocable de saint Michel, cité avant la Réforme<sup>87</sup>. On sait en effet que l'archange tient dans le culte catholique le rôle de psychopompe attribué à Charon dans l'Antiquité. Nous avons constaté que l'ossuaire peut avoir été démoli longtemps après la Réforme, au 17<sup>e</sup> ou au 18<sup>e</sup> siècle<sup>88</sup>.

<sup>87</sup> E. Mottaz, Dictionnaire, vol. 2, p. 620.

<sup>88</sup> Rapport inédit de L. Auberson, déposé aux Archives des Monuments historiques (investigations de 1991).

La maçonnerie de la nouvelle église est extrêmement disparate. Des pierres de calcaire, mais aussi quelques unes en tuf et en poudingue, sont disposées en assises irrégulières, à cause de leurs dimensions très diverses. Au sud, où les fondations ont été maçonnées sans appui à partir d'un niveau très bas, le parement du mur a été exécuté avec moins de soin à l'intérieur, où il devait finalement être recouvert d'un terrassement, qu'à l'extérieur où il restait visible.

Les différentes qualités de mortier utilisées montrent la grande quantité nécessitée par cet ouvrage élevé complètement à neuf: il n'a pas été possible aux maçons de maintenir une même qualité pour tout le chantier. Le mortier passe ainsi d'une teinte blanche sur les piliers à une couleur gris foncé pour le chancel et blanc-gris, avec des gravillons, pour le sanctuaire.

La voûte (54) qui couvrait un caveau enfoui sous le sanctuaire actuel et reprenant le volume restant de l'ancienne abside, est postérieure aux structures des deux sanctuaires. Il pourrait s'agir d'un ancien ossuaire où l'on aurait rassemblé les ossements dégagés lors

du chantier du 16e siècle. Ce sont peut-être ces mêmes ossements qui ont été retrouvés en 1968 derrière un arc en ogive muré, dans le mur nord, lors du démontage des boiseries de la galerie. Le sous-sol sous la dernière travée du collatéral sud, accessible par une porte aménagée dans le sanctuaire, peut avoir été la sacristie originale, transformée en dépôt d'archives après la Réforme, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement ultérieur prévu pour cette dernière fonction. Cependant, la porte est munie d'éléments stylistiques propres au début du 16e siècle. Seule l'analyse des élévations pourrait donc nous renseigner sur la chronologie de ces structures.

